

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

**SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de septembre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Claude COLLOMB-PATTON.

Étaient présents : Mme Catherine MANIGLIER, M. Grégory BAERT, Mmes Brigitte VULLIET, Stéphanie POIRIER, M. Jean-Marc ALEMANY, Mme Christine RUFFON, M. Sébastien CHALLAMEL, Maires-Adjointes,

Mme Nicole LAURIA, M. Jérôme AGNELLET, Mme Sandrine CRESPIEN, MM. Nicolas MORDRET, Stéphane BRUGÈRE, Sébastien ATRUX-TALLAU, Mmes Gaëlle TAGLIABUE, Odile PRIOLET, Leslie BIBOLLET, M. José BARRADAS, Mmes Floriane BERTEZ, Gaëlle GUEBEY, M. Rémi FRADIN, Mmes Ghislaine AVRILLON dit-à-JEAN ANTOINE, Gaëlle VERJUS, MM. Cédric MAUDUIT, Lionel QUETANT, Conseillers municipaux.

Avaient donné procuration : M. Serge HUDRY, Maire-Adjoint, MM. Éric POLLET, Patrice GURRET, Mme Brigitte VACHERAND-DENAND, Conseillers municipaux.

Date de la convocation : 10 septembre 2026  
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29  
Présents et représentés : 29

Secrétaire : M. Grégory BAERT, Maire-Adjoint, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==oo0oo==--

**N° 2026/138 - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE THONES - RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL DE L'EXERCICE 2025**

Selon l'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique.

*Considérant le rapport concernant l'exercice 2025 envoyé par la CCVT ;*

Après présentation du rapport,  
Le **CONSEIL MUNICIPAL** :

- **PREND ACTE** du rapport d'activité annuel 2025 de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEUX ET DATES SUSCITÉS

.../...

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

S<sup>2</sup>LO

THÔNES, le 17 septembre 2026

Le Maire,

  
Claude COLLOMB-PATTON

POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

  
Grégory BAERT

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR  
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **22 SEP. 2026** ET  
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **23 SEP. 2026**

THÔNES, le **23 SEP. 2026**

Le Maire,

  
Claude COLLOMB-PATTON

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

*SLOW*

# 2025

## RAPPORT D'ACTIVITÉS



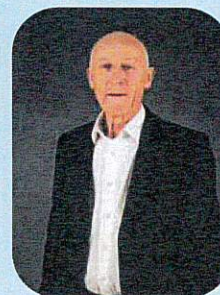
JUN 2026

**CCVT**  
COMMISSION  
DES VALLÉES  
DE THONES

# SOMMAIRE

|                                                        |     |
|--------------------------------------------------------|-----|
| Edito .....                                            | p3  |
| Le territoire des Vallées de Thônes .....              | p4  |
| Le bureau .....                                        | p6  |
| Le conseil communautaire .....                         | p7  |
| Les temps forts .....                                  | p8  |
| <b>Axe 1 - Aménagement</b> .....                       | p10 |
| <b>Axe 2 - Economie</b> .....                          | p16 |
| <b>Axe 3 - Tourisme</b> .....                          | p24 |
| <b>Axe 4 - Mobilité</b> .....                          | p34 |
| <b>Axe 5 - Patrimoines naturels et culturels</b> ..... | p38 |
| <b>Axe 6 - Transition écologique</b> .....             | p46 |
| <b>Axe 7 - Cohésion sociale</b> .....                  | p53 |
| <b>Ressources</b> .....                                | p58 |
| Nos partenaires .....                                  | p70 |
| Remerciements partenaires .....                        | p71 |

# ÉDITO



Au cours de cette dernière année du mandat 2020-2026, plusieurs réflexions stratégiques ont été menées à leur terme : le Schéma de cohérence territoriale, le Plan local de l'habitat, le Plan climat-air-énergie territorial et le Projet alimentaire territorial. Elles devront trouver à se concrétiser au cours du nouveau mandat qui s'ouvre.

Par ailleurs, les actions et les services portés par la CCVT continuent de se déployer dans les domaines de l'environnement, de l'action sociale, de l'économie et des mobilités. Afin de les mener à bien et d'anticiper les investissements futurs, les budgets ont été confortés et dépassent les 20 millions d'euros. Les ressources humaines, qui constituent la richesse sur laquelle repose l'efficacité de la Communauté de communes, ont elles aussi été renforcées.

Ce sont elles et eux, les agents de la collectivité, qu'il convient de remercier pour la mise en œuvre concrète de ce qui vous est présenté dans ce rapport d'activité, et saluer pour leur engagement dans leurs missions respectives.

Ce bilan d'étape annuel permet de mettre en lumière la diversité des actions menées, leur état d'avancement ainsi que les moyens mis en œuvre pour leur concrétisation.

Gérard FOURNIER-BIDOZ  
Président de la CCVT

# LE TERRITOIRE DE LA CCVT



Envoyé en préfecture le 22/09/2026  
Reçu en préfecture le 22/09/2026  
Publié le 23/09/2026  
ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE



12 communes  
3 stations touristiques  
220000 logements



19235 habitants  
8500 emplois



350 km<sup>2</sup>  
84% de zones naturelles  
5 sites Natura 2000



9930 actifs  
29 espaces économiques  
2 lignes régionales

# LE BUREAU (au 1<sup>er</sup> janvier 2025)

## Le président et vice-présidents



Président

Gérard FOURNIER-BIDOZ  
Maire des  
Villards-sur-Thônes



1<sup>er</sup> Vice-président

Claude COLLOMB-PATTON  
Maire de Thônes



2<sup>ème</sup> Vice-président

André PERRILLAT AMÉDÉ  
Maire du  
Grand-Bornand



3<sup>ème</sup> Vice-président

Laurence AUDETTE  
Maire de  
Dingy-Saint-Clair



4<sup>ème</sup> Vice-président

Didier THEVENET  
Maire de La Clusaz



5<sup>ème</sup> Vice-président

Pierre BARRUCAND  
Maire de  
La Balme-de-Thuy



6<sup>ème</sup> Vice-président

Sébastien BRIAND  
Maire des Clefs



7<sup>ème</sup> Vice-président

Philippe ROISINE  
Maire de Serraval



8<sup>ème</sup> Vice-président

Didier LATHUILLE  
Maire de  
Saint-Jean-de-Sixt



9<sup>ème</sup> Vice-président

Franck PACCARD  
Maire du Bouchet-  
Mont-Charvin

## Les conseillers communautaires



Stéphane CHAUSSON  
Maire de Manigod



Bruno DUMEIGNIL  
Adjoint au Maire de  
Dingy-Saint-Clair



Catherine HAUETER  
Maire d'Alex

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 22/09/2026  
Reçu en préfecture le 22/09/2026  
Publié le 23/09/2026  
ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

## ALEX

Catherine HAUETER  
Claude CHARBONNIER

## DINGY-SAINT-CLAIR

Laurence AUDETTE jusqu'au  
Catherine MARGUERET à partir de  
Bruno DUMEIGNIL

## LA BALME-DE-THUY

Pierre BARRUCAND

## LE BOUCHET-MONT-CHARVIN

Franck PACCARD

## LES CLEFS

Sébastien BRIAND  
Nathalie BULEUX

## LA CLUSAZ

Didier THÉVENET  
Alexandre HAMELIN  
Pascale MEROTTO

## LE GRAND-BORNAND

André PERRILLAT-AMÉDÉ  
Jean-Michel DELOCHE  
Hélène FAVRE-BONVIN

## LES VILLARDS-SUR-THÔNES

Gérard FOURNIER-BIDOZ  
Odile DELPECH-SINET

## MANIGOD

Stéphane CHAUSSON  
Isabelle LOUBET GUELPA

## SAINT-JEAN-DE-SIXT

Didier LATHUILLE  
Danièle CARTERON

## SERRAVAL

Philippe ROISINE  
Vincent HUDRY-CLERGEON

## THÔNES

Claude COLLOMB-PATTON  
Grégory BAERT  
Claire BARRIN  
Stéphane BESSON  
Benjamin DELOCHE  
Rémi FRADIN  
Chantal PASSET  
Graziella POURROY-SOLARY  
Nelly VEYRAT-DUREBEX

# LES TEMPS FORTS DE 2025

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

SLO



Cérémonie des vœux - Les Clefs

> 07/01/2025



Réunion publique "SCoT"

> 12/03/2025



Rencontre "Projet Agro-Environnemental et Climatique Fier-Aravis"

> 23/06/2025



25 ans du Chantier d'insertion

> 03/07/2025



Lancement du Savoir Rouler à Vélo

> 13/03/2025



Fête de la Nature

> Du 21/05/2025 au 25/05/2025



Inauguration porte de Dingy-Saint-Clair

> 29/07/2025



Inauguration de la gare routière

> 05/08/2025



Montée en Alpage à L'Alpage École

> 23/05/2025



Le repère - Initiative Grand Annecy

> 04/06/2025



France Services

Conférence interactive « Les outils numériques, c'est maintenant (et c'est simple !)

> 09/10/2025



Soirée petite enfance / parentalité

Spectacle-débat « Libre... et pas tout seul »  
(la motricité libre)

> 09/10/2025

# AXE

Un bassin de vie dynamique à structurer en s'appuyant sur un aménagement équilibré et de proximité

# 1 AMÉNAGEMENT

520

Dossiers instruits



248 000€

d'Aides aux travaux



109

Certificats d'urbanisme



# URBANISME

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

SLO

Depuis 10 ans la CCVT a mis en place le service instructeur qui instruit pour le compte des communes les autorisations d'urbanisme :

- Certificats d'Urbanisme
- Déclarations Préalables
- Permis d'Aménager
- Permis de Construire
- Permis de Démolir

## BILAN DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME



520

Dossiers instruits



312

Permis de construire



109

Certificats d'urbanisme



78

Déclarations préalables



16

Permis d'aménager



5

Permis de démolir

## BILAN DE LA DÉMATÉRIALISATION

Depuis 2022, la CCVT a mis en place, pour les communes du territoire, un guichet unique permettant aux pétitionnaires de déposer et de suivre l'instruction des dossiers de demandes d'urbanisme. En 2025 les dossiers déposés, via la plateforme dématérialisée, représentent 91%.

## BILAN DE LA CONFORMITÉ ET DU SUIVI DE CHANTIER

Début 2025, le contrôle de conformité effectué par la CCVT en lien avec les communes a été suspendu suite au départ à la retraite de l'agent en charge de cette mission et dans l'attente de la réorganisation du service instructeur pour reprendre cette mission. Elle est de nouveau effective depuis octobre 2025.

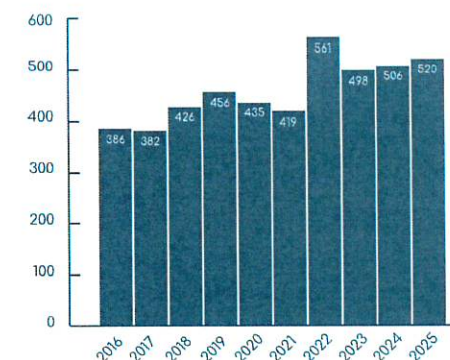
## CONSULTATION CAUE

La CCVT prend en charge, pour le compte des communes, des consultations auprès de l'architecte conseil du CAUE 74. En 2025 il y a eu 38 avis rendus

## AVIS/ APPUI SUR LES PLANS LOCAUX D'URBANISME (PLU)

La CCVT a donné un avis sur les 7 modifications de PLU des communes du territoire. Elle a participé en amont à l'élaboration de 4 modifications de PLU.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS DEPUIS 2016



## APPROBATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CCVT a été adopté en conseil communautaire le 27 janvier 2026 après une année nécessaire à la validation du projet arrêté le 28 janvier 2025.

Initialement élaboré en concertation avec les partenaires institutionnels, les acteurs de l'habitat et du social, et en adéquation avec la reprise de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale Fier-Aravis, le PLH a suivi les différentes étapes de validation sans difficultés majeures.

A la suite du 1er arrêt, le document a été soumis à l'avis des communes pendant une période de 2 mois, puis il a fait l'objet d'un 2ème arrêt le 27 mai 2025.

Il a ensuite été transmis à la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Savoie, qui a rendu son avis le 29 septembre 2025, et a été présenté en Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement le 14 octobre 2025, lequel

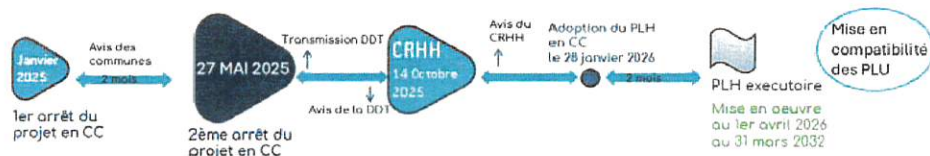
s'est prononcé favorablement.

Le PLH vise à répondre aux besoins en logements des habitants du territoire, dans le respect de la mixité sociale, en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

La stratégie se construit autour de 4 axes :

- Accompagner la transition énergétique et limiter l'empreinte environnementale de la construction neuve ;
- Favoriser l'habitat permanent et promouvoir une offre de logements abordables ;
- Répondre aux besoins des publics les plus vulnérables ou ayant un besoin d'urgence ;
- Développer des outils de concertation, d'appui et de pilotage de la politique locale de l'habitat.

Depuis le 1er avril 2026, le PLH est entré dans sa phase de mise en œuvre pour une durée de 6 ans, avec un budget prévisionnel qui s'élève à environ 2 000 000 €.



## FRANCE RENOV' HAUTE SAVOIE, LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

France Renov' Haute Savoie, déclinaison locale de France Renov', conseille et accompagne gratuitement les propriétaires du territoire dans leurs projets de rénovation. Le service est financé par la CCVT et animé par l'association ASDER.

Malgré un contexte national perturbé (interruption temporaire des aides financières à la rénovation énergétique de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) au cours de l'été, modification des aides...), le service local a su maintenir une dynamique en 2025.

Les conseillers France Renov' Haute Savoie ont renseigné 288 habitants par téléphone (vs 311 en 2024), reçu 57 ménages en rendez-vous

personnalisés dans les locaux de la CCVT (vs 51 en 2024) dont 5 qui ont bénéficié d'une visite du logement pour un conseil renforcé du projet de rénovation.



## OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) 2024-2029

### > LES OBJECTIFS DE L'OPAH

L'OPAH est un dispositif complémentaire au service France Renov' Haute Savoie qui permet aux ménages éligibles de bénéficier d'un accompagnement technique et financier renforcé sur les thématiques suivantes :

- La rénovation énergétique
- L'adaptation à la perte d'autonomie
- La lutte contre l'habitat indigne
- L'amélioration du parc locatif
- La mise aux normes de l'assainissement individuel.

Le dispositif, mis en place en partenariat avec l'Anah et le Département de la Haute Savoie, vise à massifier la réhabilitation du parc de logements sur le territoire, axe essentiel de la stratégie habitat, en lien avec les politiques sociales et de transition écologique.

### > LES CHIFFRES CLÉS 2025

L'OPAH est animée par l'association Soliha. En 2025, 40 maisons individuelles et 13 copropriétés ont fait l'objet de renseignements. 27 logements ont bénéficié d'une visite technique sur place.

Au final, 15 demandes d'aides financières aux travaux ont été déposées :

- 13 dossiers concernant des travaux en maison individuelle (7 relatifs à la rénovation énergétique, 6 à l'adaptation des logements à la perte d'autonomie)
- 2 dossiers concernant la rénovation énergétique de copropriétés (5 logements)

Ce sont plus de 248 000 € d'aides aux travaux qui ont été délivrés en 2025, dont 207 240 € de l'ANAH, 29 870 € de la CCVT et 11 000 € du Département.

  
248 000€  
Aides aux travaux

  
15  
Demandes d'aide financière



## L'OPÉRATION DE LOGEMENT SOCIAL : LE VIKING

La croissance démographique de la CCVT et les évolutions sociétales induisent une augmentation de la demande de logements toujours plus importante, alors que la hausse du prix de l'immobilier rend l'accès au logement de plus en plus difficile, notamment pour les ménages modestes.

C'est pourquoi, la CCVT a souhaité valoriser le terrain intercommunal « Le Viking » sur la Commune des Villards-sur-Thônes, en créant une nouvelle opération de logements sociaux et a lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès de bailleurs sociaux du département. Les offres attendues devaient compter environ 25 logements répartis en 3 bâtiments, dont deux en accession sociale et un en locatif social.

Haute Savoie Habitat a été sélectionné pour porter la maîtrise d'ouvrage de l'opération et a lancé un concours de maîtrise d'œuvre. À l'issue de la sélection, l'équipe réunie autour du cabinet BRENAS DOUCERAIN Architectes a remporté la mission de maîtrise d'œuvre.

# SCOT (SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE)

Le Conseil communautaire, par sa délibération n°2023/046 du 13 juin 2023, a abrogé la délibération n°2019/084 du 27 août 2019 approuvant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de SCOT. Cette décision a permis de relancer la révision du SCOT sur la base de la délibération de prescription n°2015/071 du 21 juillet 2015.

Après la réunion de lancement du 19 décembre 2023, un travail important a été mené en 2024-25 pour finaliser la révision avant la fin du mandat.

## EN 2025, 3 GRANDES ÉTAPES

### > LE 15 AVRIL 2025 - ARRÊT DU SCOT EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pour y arriver :

- 4 réunions avec les élus
- 1 réunion du conseil citoyen le 22 janvier 2025.
- 1 réunion avec les personnes publiques associées le 13 février 2025 pour la présentation du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) ;
- 4 échanges individuels avec les personnes publiques consultées (comité de développement agricole, collectif Fier-Aravis, associations de résidents secondaires de La Clusaz et du Grand-Bornand) ;
- 1 réunion publique le 12 mars 2025 à Saint Jean-de-Sixt.

### MOYENS MIS EN OEUVRE :



### > CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES (PPA)

36 PPA ont été consultées (dont les 12 communes du territoire) :

- Une majorité d'avis positifs,
- Plusieurs avis avec des réserves,
- 3 avis négatifs dont celui de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale.

Suite à l'avis par la MRAE, il s'est avéré nécessaire de rédiger un mémoire en réponse pour ne pas fragiliser la procédure, de décaler l'enquête publique initialement prévue en fin d'été et de s'attacher les services d'un avocat.

### > ENQUÊTE PUBLIQUE ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

L'enquête publique s'est déroulée du 6 octobre au 12 novembre : 90 observations enregistrées par le commissaire enquêteur.

### RÉUNION PUBLIQUE DU 12 MARS 2025



# SCOT (SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE)

Envoyé en préfecture le 22/09/2026  
Reçu en préfecture le 22/09/2026  
Publié le 23/09/2026  
ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

## SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

- De manière générale, les observations appellent à une gestion plus responsable et durable du foncier ;
- Elles mettent en lumière une forte préoccupation pour la préservation de la qualité de vie des habitants locaux ;
- Les observations mettent en avant la nécessité de diversifier l'économie, de limiter l'urbanisation touristique, de protéger les commerces locaux et de mieux planifier le développement économique du territoire ;
- En matière touristique, les contributions appellent à une transition vers un modèle plus durable, équilibré et respectueux de l'environnement et des habitants locaux ;
- En matière de mobilité, les contributions expriment une forte préoccupation pour la saturation du trafic, la préservation de l'environnement, et une opposition marquée au projet de déviation Ouest sur Thônes.

## PROCÈS-VERBAL DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Reçu le 15 décembre 2025.

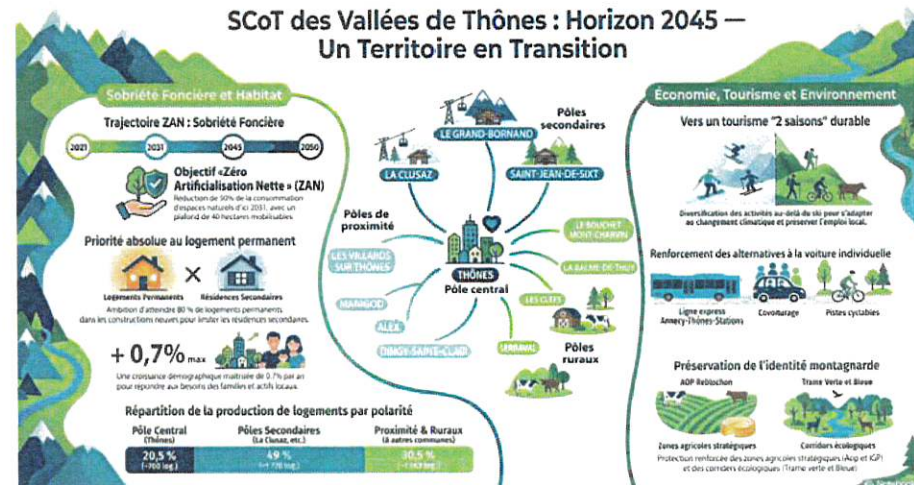
AVIS POSITIF assorti de 2 réserves (respect des engagements de la CCVT et disponibilité de la ressource en eau) et 5 recommandations (jugées sans incidences et plutôt d'ordre communale au sein des PLU).



N.B : LE SCOT FIER-ARAVIS EST EXÉCUTOIRE DEPUIS LE 12 MAI 2026.

Globalement, les contributions reflètent une demande générale pour un développement plus durable, une meilleure gestion des ressources naturelles, et une prise en compte des impacts environnementaux et sociaux.

## SCoT des Vallées de Thônes : Horizon 2045 — Un Territoire en Transition



AXE

02

ÉCONOMIE

Une économie génératrice  
d'image et de dynamique pour  
le territoire

2  
Espaces économiques  
en études



4  
Commerces soutenus  
(aide aux commerces)



15 943€  
Aides attribuées  
en 2025



# LES ESPACES ÉCONOMIQUES

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

SLOW

## RAPPEL SUR LA NOUVELLE POLITIQUE FONCIÈRE À VOCATION ÉCONOMIQUE ENTRÉE EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Conscients de l'importance stratégique du foncier et souhaitant éviter les dérives spéculatives ainsi que les mutations non maîtrisées, les élus communautaires ont adopté une délibération cadre en décembre 2022.

Cette dernière précise que ce sont désormais des baux de longue durée (ou moins 30 ans) qui seront proposés aux porteurs de projets et chefs d'entreprise dans les espaces économiques, sous maîtrise de la CCVT.

Ils pourront ouvrir des droits à construire dans le cas d'un bail à construction par exemple. Par ailleurs, à chaque nouvelle opportunité d'acquisition par la CCVT d'un tènement à vocation économique, son utilisation postérieure sera soumise à la même règle de non-cession.

## ÉTUDES PRÉ-OPÉRATIONNELLES SUR 2 ESPACES ÉCONOMIQUES

> EXTENSION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE  
DES MESERS, SITUÉ SUR LA COMMUNE DE  
SAINT-JEAN-DE-SIXT

La viabilisation du tènement nécessite la réalisation de plusieurs études environnementales. Cette expertise lancée fin 2024 s'est poursuivie tout au long de l'année 2025.

L'aménagement de la nouvelle zone pourrait se faire en tranches successives incluant une nouvelle desserte depuis la route départementale 909.



> AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE  
DES PETAYS, SITUÉ SUR LA COMMUNE DU  
GRAND-BORNAND

Avant de réaliser les travaux de viabilisation, une étude de maîtrise d'oeuvre a été lancée en 2024, avec plusieurs cabinets spécialisés dont un architecte. L'objectif est d'optimiser les surfaces des futurs lots à bâtir.

Ils seront réservés aux artisans locaux, via un bail à construction et sélectionnés suite à appel à projet prévu pour 2027.



# LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## RENOUVELLEMENT DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dotée d'une première stratégie opérationnelle, adoptée en 2018, la Communauté de communes a engagé en 2023-2024 la réactualisation du document pour tenir compte de l'évolution des filières économiques et des spécificités locales.

Outre l'actualisation des données socio-économiques nécessaires pour la révision du SCoT Fier-Aravis, la collectivité se devait de fixer de nouvelles orientations de développement de son territoire à un horizon de 5 à 10 ans.

En mai 2025, le Conseil Communautaire a approuvé la nouvelle stratégie économique qui s'articule autour de 4 piliers et se décline en axes opérationnels donnant lieu à un plan d'action déployable à court, moyen et long terme.

### 4 orientations stratégiques qui se déclinent en un plan d'actions opérationnel



Avec un objectif global : conforter, concerter et animer les acteurs du territoire

## EN RÉSUMÉ ...

| 1.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 2.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 3.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 4.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>PERMETTRE AU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL DE SE RÉGÉNÉRER, DE SE DÉVELOPPER, DE SE TRANSMETTRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Répondre aux besoins des entreprises locales, la plupart fortement insérées, liées à la culture « montagne » et qui ne sont pas délocalisables</li> <li>&gt; Soutenir les entreprises locales dans leurs perspectives de développement</li> <li>&gt; Préserver l'activité productive, de services et de proximité du territoire</li> <li>&gt; Promouvoir les filières d'avenir, les filières liées aux (nouvelles) activités de montagne et au potentiel avéré du territoire en s'appuyant sur l'entrepreneuriat, l'innovation et générer des services à la population et aux entreprises</li> </ul> | <b>RENFORCER LES CENTRALITÉS PRINCIPALES ET SECONDAIRES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Créer les conditions d'accueil des commerces indépendants, de nouvelles enseignes et/ou activités locomotives dans les centre-villes et les centre-bourgs</li> <li>&gt; Maîtriser le développement du commerce en périphérie et affirmer le rôle des centres-villages, tout en desservant de manière optimale l'ensemble des communes</li> <li>&gt; Renforcer la fréquentation régulière des commerces locaux en animant le territoire</li> </ul> | <b>CONSTRUIRE UN MODÈLE ÉCONOMIQUE QUI PERMET ET FACILITE LA TRANSITION</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Agir en faveur d'une économie locale plus résiliente et en phase avec les enjeux contemporains</li> <li>&gt; Accompagner les dynamiques d'échanges économiques locaux et de mutualisation inter-entreprises</li> <li>&gt; Créer les conditions favorables au développement d'entreprises à impact social et environnemental positif</li> <li>&gt; Développer l'économie sociale et solidaire, économie circulaire et le réemploi</li> </ul> | <b>OPTIMISER LES ESPACES ÉCONOMIQUES (EE)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Créer les conditions d'accueil favorables sur les espaces d'activités du territoire</li> <li>&gt; Optimiser l'occupation de l'espace et augmenter le potentiel d'implantation tout en respectant les principes législatifs en vigueur</li> <li>&gt; Compléter le parcours résidentiel des entreprises en développant de nouveaux produits immobiliers</li> <li>&gt; Outiller la CCVT dans sa maîtrise de l'occupation foncière du territoire</li> <li>&gt; Structurer une animation territoriale</li> </ul> |

# SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

S'LO

## AIDE AU COMMERCE DE PROXIMITÉ

Depuis 2019, la CCVT apporte une aide directe aux commerces de proximité lors de la réalisation de travaux de leur point de vente avec vitrine, à hauteur de 5 000 € maximum, soit 10% des dépenses subventionnables plafonnées à 50 000 €.

Cette aide intervient en complément de l'aide régionale dont le taux est fixé à 20 %.

### BILAN 2019 - 2025 :

 16 Projets accompagnés

 73 428 € Subventions attribuées

 1 694 200 € Travaux réalisés

### > 4 PROJETS SOUTENUS EN 2025 :

| ENSEIGNE                  | DESCRIPTION DU PROJET                                                  | COMMUNE            | MONTANT DES TRAVAUX | AIDES ATTRIBUÉES |          |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------|---------------------|------------------|----------|
|                           |                                                                        |                    |                     | CCVT             | RÉGION   |
| Le Capitaine              | Création d'un bistro                                                   | Manigod            | 140 000 €           | 5 000 €          | 10 000 € |
| La Coutellerie des Aravis | Création d'une coutellerie d'art                                       | La Clusaz          | + de 100 000 €      | 5 000 €          | 10 000 € |
| Altitude Cycle            | Création d'un magasin de cycles et réparation<br>Ouvert à l'année      | Saint-Jean-de-Sixt | 32 200 €            | 3 220 €          | 6 440 €  |
| Le Mountain Coffee        | Amélioration de la banque d'accueil, changement de cuisine et terrasse | Thônes             | 27 230 €            | 2 723 €          | 5 447 €  |

## ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION ET À LA REPRISE D'ENTREPRISES

Depuis 2018, la CCVT a noué un partenariat étroit avec l'association Initiative Grand Annecy, spécialisée dans l'accompagnement des porteurs de projet dans le domaine de la création, de la reprise et de la première croissance d'entreprise. En 2025, le Conseil Communautaire a approuvé une convention triennale pour la période 2025-2027 permettant de donner de la visibilité à l'association sur la base d'une aide de 29 055 € par an.

### > 2025 EN CHIFFRES :

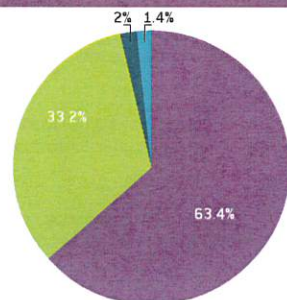
- 17 projets ont été validés, permettant l'accompagnement de 25 lauréats
- 303 000 € de prêts d'honneur, et 2,75 M€ de financements bancaires
- 5 comités d'agrément organisés dans les locaux de la CCVT
- 2 Expressos, formats de petits-déjeuners réseau réunissant les nouveaux lauréats IGA du territoire
- 1 atelier de formation dédié à la communication digitale
- 60 lauréats ont bénéficié d'un accompagnement post-crédation personnalisé et de proximité

# PLAN PASTORAL TERRITORIAL

Depuis 2010, la CCVT porte le Plan Pastoral Territorial (PPT) Fier-Aravis pour le compte de ses 12 communes membres et des 11 communes associées du Massif Fier-Aravis, permettant de soutenir des investissements structurants et de valoriser l'activité pastorale.

## EN 2025, 10 PROJETS SOUTENUS

- 3 projets de travaux liés à la création et l'amélioration d'ateliers de transformation laitière (288 597 € de subventions)
- 3 projets de travaux liés à l'amélioration des équipements de production (étables, traite) (151 053 € de subvention)
- 3 projets d'acquisition foncière (9 352 € de subvention)
- 1 projet lié à l'animation annuelle du dispositif (6 382 € de subvention)



RÉPARTITION DES PROJETS PAR VOLUME DE SUBVENTION



## LA MONTAGNE RESPECT

En complément, une action de sensibilisation est mise en œuvre autour des bons comportements en alpage grâce à la diffusion d'outils de communication (dont la campagne « La Montagne ...Respect ! »).

Les offices de tourisme et les alpagistes du territoire, élargi du PPT Fier-Aravis, ont été destinataires d'une synthèse des outils de communication disponibles. Ils ont ainsi pu profiter de la mise à disposition gratuite de ces outils (panneaux de sensibilisation, affiches, stickers, flyers...).



Pour cause sanitaire (Dermatose Nodulaire Contagieuse), le Challenge Alpage prévu en 2025 sur le secteur des massifs des Glières, du Bargy et du Plateau de Cenise est reporté à 2026.

# ASSOCIATIONS FONCIÈRES PASTORALES

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

SLOW

Les Associations Foncières Pastorales (AFP) sont des associations syndicales autorisées par arrêté préfectoral, groupant des propriétaires de biens pastoraux et forestiers.

## LES MISSIONS ET LE TERRITOIRE

Les AFP ont notamment pour vocation la réalisation de travaux d'amélioration pastorale pour le compte de leurs membres dans le cadre des dispositifs d'aides suivants :

- Le Plan Pastoral Territorial (PPT) Fier-Aravis financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER) et le Conseil départemental de la Haute-Savoie;
- Le Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) du Conseil départemental de la Haute-Savoie.

Seules des entités collectives sont aujourd'hui reconnues par ces financeurs. Les subventions d'amélioration pastorales ne peuvent être attribuées directement aux exploitants agricoles ou aux propriétaires.

## > LE TERRITOIRE DE LA CCVT COMPREND 8 AFP :

- 6 ont confié leur gestion administrative et comptable à la CCVT dès 1997,
- L'AFP de la Clusaz, gérée précédemment par la mairie, a été confiée à la CCVT depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025,
- L'AFP du Grand-Bornand, créée à l'automne 2024, est gérée par la CCVT.

## > UNE GESTION MUTUALISÉE

Depuis 2024, un service mutualisé dédié a été créé pour assurer la gestion administrative et financière des AFP, ainsi que celle du Syndicat Intercommunal du Plateau de Beauregard. Les structures concernées, ainsi que les communes supports, participent à son financement.

Cette organisation permet d'assurer une cohérence de gestion à l'échelle du territoire, tout en optimisant les moyens humains et financiers. Cette mutualisation garantit une harmonisation des pratiques, une sécurisation des procédures et un accompagnement de proximité auprès de chaque structure.

# 8 AFP

## BILAN 2025

Pour l'exercice 2025, l'activité des AFP représente un budget cumulatif de 1 423 310 €.

Les AFP traduisent une dynamique territoriale importante, avec une gouvernance régulière et le portage de nombreux projets pastoraux :

| AFP              | RÉUNIONS | ASSEMBLÉES GÉNÉRALES | DÉLIBÉRATIONS | PROGRAMMES DE TRAVAUX |
|------------------|----------|----------------------|---------------|-----------------------|
| La Buffaz        | 1        | 1                    | 11            |                       |
| Mont-Charvin     | 2        | 1                    | 27            | 2                     |
| Dran-Ablon-Cruet | 2        | 1                    | 17            | 3                     |
| Manigod Sulens   | 1        |                      | 15            | 2                     |
| Serraval         | 1        |                      | 10            |                       |
| Beauregard       | 2        |                      | 15            |                       |
| Grand-Bornand    | 2        |                      | 21            |                       |
| La Clusaz        | 3        |                      | 17            | 7                     |

# PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Consciente de l'importance grandissante des enjeux de l'alimentation, la CCVT s'est lancée dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en février 2023. L'objectif est de définir des actions concrètes, portées par divers acteurs, permettant d'améliorer l'accès à une alimentation plus durable et de qualité pour la population locale.

## LES ATELIERS DE CONCERTATION

Après la réalisation d'un diagnostic permettant de dresser un « portrait alimentaire » du territoire, un processus de concertation a été engagé auprès de l'ensemble des acteurs du territoire impliqué dans la thématique alimentaire.

Des ateliers de concertations participatifs, lancés sur 2024, ont permis de déterminer des enjeux de territoire. Les concertations se sont poursuivies les 13 mars et 01 avril 2025 afin de décliner ces enjeux en actions concrètes, animées en appui avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc.



## 28 ACTIONS VALIDÉES

Le 19 juin 2025, le Comité de Pilotage du PAT a validé une liste de 28 actions dont 12 à lancer prioritairement dès le début d'année 2026. Le plan d'actions du PAT a ensuite été approuvé lors du Conseil Communautaire du 17 décembre 2025.

### > 4 THÉMATIQUES



Préservation du foncier et transmission des exploitations agricoles



Diversification de la production agricole et alimentaire



Amélioration de l'accès à une alimentation diversifiée et de qualité pour la population locale.



Amélioration des approvisionnements locaux et de qualité en restauration hors domicile

Une majorité d'actions retenues sont sous maîtrise d'ouvrage de la CCVT, avec un pilotage confié à l'animatrice du PAT. Des prestataires seront également mobilisés pour tout ou partie de certaines actions.

Le Projet Alimentaire Territorial ne comporte pas d'échéance prédéfinie, c'est une démarche continue qui a vocation à se déployer durablement sur le territoire, en s'actualisant en fonction des projets et besoins des acteurs locaux.

Il sera possible d'ici 3 à 5 ans de revoir le plan d'action pour activer les actions non retenues comme prioritaire.

# SAVEURS DES

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE



Le réseau Saveurs des Aravis est piloté, depuis 2023, par une instance dédiée, sous la responsabilité de la CCVT. Ses membres ont également intégré l'instance de pilotage du Projet Alimentaire Territorial (PAT) dès son lancement.

La diversité de ses membres apporte un véritable ancrage territorial au PAT : leur mobilisation dans les temps de concertation a permis de définir des actions au plus proches des besoins du territoire et de ses acteurs de terrain. Ils jouent également un rôle important en se mobilisant dans les actions de sensibilisation portées par le réseau.

### > LES REPAS LOCAUX

Au cours de l'année 2025, deux éditions de l'événement « Repas locaux » se sont déroulées dans les cantines des établissements scolaires.



En début d'année, 6 communes ont participé au report de l'édition 2024, complétées par 4 communes à l'automne pour l'édition 2025. Au total sur l'année, ce sont environ 850 élèves qui ont bénéficié d'une action festive de sensibilisation au patrimoine alimentaire local.



### > LES MONTÉES EN ALPAGNE

Durant le printemps, les traditionnelles « montées en alpage » ont attiré environ 70 participants. Ils ont pu participer à une dégustation de produits locaux et vivre la transhumance de 2 exploitations partenaires.

## 2025 EN CHIFFRES

2

Éditions de « Repas locaux »

850

Élèves ont bénéficié d'actions

10

Écoles ont participé à « Repas locaux »

70

Participants aux montées en alpage

  
**SAVEURS**  
des **ARAVIS**

Produits de nos vallées  
et de nos alpages

03

TOURISME

S'affirmer comme une destination touristique de référence et faire du massif des Aravis un modèle européen du tourisme alpin de demain.

766 730  
Nuitées Touristiques  
(sur le périmètre de l'OTI)



13 000  
Cartes vélo  
diffusées



715 KM  
Sentiers entretenus



# OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL «THÔNES COEUR DES VALLÉES»

Envoyé en préfecture le 22/09/2026  
Reçu en préfecture le 22/09/2026  
Publié le 23/09/2026  
ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

La CCVT intervient dans le cadre de la compétence partagée du tourisme sur le financement des actions de promotion et de communication effectuées par l'Office de tourisme intercommunal « Thônes Coeur des Vallées » sur les 8 Communes composant le bas du territoire de l'intercommunalité.

## HISTORIQUE DE LA COMPÉTENCE TOURISTIQUE

L'Office de tourisme Thônes Val-Sulens est devenu communautaire suite au transfert de la compétence promotion du tourisme à la CCVT en 2017.

Sa nouvelle identité «Thônes Coeur des Vallées» traduit l'élargissement de son périmètre d'intervention à 8 communes : Alex, Dingy-Saint-Clair, La Balme-de-Thuy, Thônes, Les Villards-sur-Thônes, Les Clefs, Serraval, Le Bouchet-Mont-Charvin.

Depuis 2019, la CCVT et les communes membres disposent d'une compétence partagée sur les animations touristiques.

## OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL « THÔNES COEUR DES VALLÉES »

L'Office de tourisme communautaire exerce des missions de promotion, de communication et d'accueil via un financement de la CCVT.

La subvention, versée en 2025, s'élève à 380 800 €. L'évolution du soutien de la CCVT entre 2024 et 2025 a permis de renforcer les services de l'Office pendant la période estivale.



## LA FRÉQUENTATION EN 2025

766 730  
Nuitées Touristiques



703 945  
Excursionnistes



## CARTE TOURISTIQUE MASSIF DES ARAVIS ET VALLÉES DE THÔNES

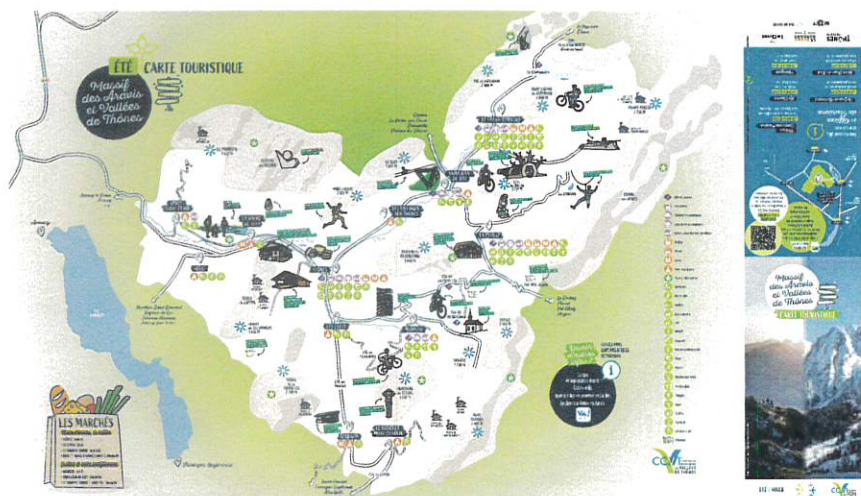
En 2023, l'OTI a également piloté un travail collectif réalisé avec les 4 autres offices de tourisme du massif des Aravis, visant à élaborer une carte touristique de l'ensemble des Vallées de Thônes pour faciliter le parcours de la clientèle touristique sur le territoire. Les frais de conception et d'impression ont intégralement été supportés par la CCVT.

Cette carte est disponible auprès des offices de tourisme depuis le printemps 2024.

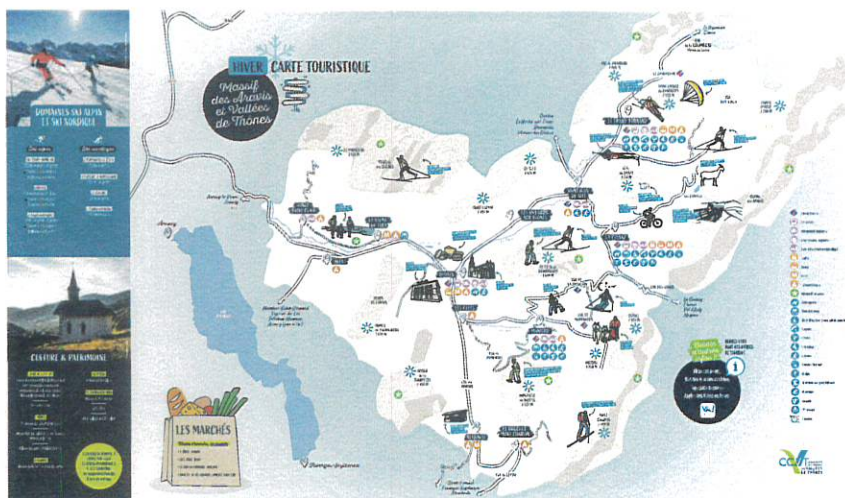


# OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL «THÔNES COEUR DES VALLÉES»

## > CARTE TOURISTIQUE ÉTÉ



## > CARTE TOURISTIQUE HIVER



# ANNECY MOUNTAINS

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

SLOW

ANNECY MOUNTAINS est une démarche de coopération permettant, depuis 2016, de fédérer les territoires touristiques entre lac d'Annecy et massif des Aravis et de développer des projets communs.



Le projet s'articule autour d'un dénominateur commun : l'itinérance. Cette démarche permet de relier les offres et les services, de favoriser la circulation de la clientèle sur le périmètre d'Annecy Mountains.

Le collectif s'est engagé sur un plan d'action de 2023 à 2026 en lien, principalement, avec le développement de la filière vélo.

La contribution financière annuelle des collectivités partenaires s'élève à 267 000 €/an dont 31 573 € à la charge de la CCVT.

## UN PROJET COLLABORATIF

Il contribue aux projets de territoire des EPCI et répond aux besoins de la clientèle touristique et locale. Les objectifs :

- Diversifier l'offre touristique
- Favoriser l'itinérance de la clientèle touristique sur le territoire
- S'adapter à l'évolution des saisons

## > LES OFFICES DE TOURISME PARTENAIRES :

Lac d'Annecy / La Clusaz / Le Grand-Bornand / Manigod / Saint-Jean-de-Sixt / Sources du lac d'Annecy / Thônes Cœur des Vallées.

## > LES COLLECTIVITÉS PARTENAIRES :

Communauté de Communes des Vallées de Thônes / Communauté de Communes des Sources du lac d'Annecy / Grand Annecy / Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis.

Le portage administratif, technique et juridique du collectif est assuré par la CCVT, qui met à disposition du projet ses services supports ainsi que des moyens logistiques.

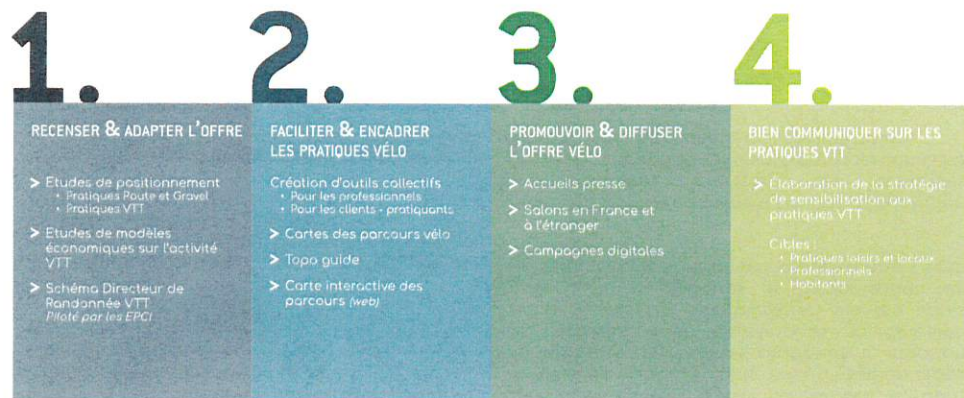


## UNE DESTINATION COMPLÉMENTAIRE À ENJEUX COMMUNS



# ANNECY MOUNTAINS

## STRUCTURATION DE LA FILIÈRE VÉLO



## 2. FACILITER & ENCADRER LES PRATIQUES VÉLO

### CRÉATION D'UNE CARTE INTERACTIVE

> 20 550 téléchargements en 5 mois (130/jour).  
Objectif : Préparer sa sortie vélo



### CRÉATION DE LA CARTE VÉLO PAPIER

> 13 000 cartes diffusées en 5 mois.  
Gratuite.  
Objectif : Présenter les parcours Route, Gravel, VTT.



### CRÉATION DE LA RUBRIQUE VÉLO (SITE WEB)

> 25 pages de contenu en français et en anglais  
Objectif : Présenter et organiser l'offre de parcours et les services autour de la pratique vélo.



### RÉALISATION DE 5 CAMPAGNES PHOTOS

> Thème VTT, 100 photos  
Objectif : Valoriser les circuits et aménagements

# ANNECY MOUNTAINS

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

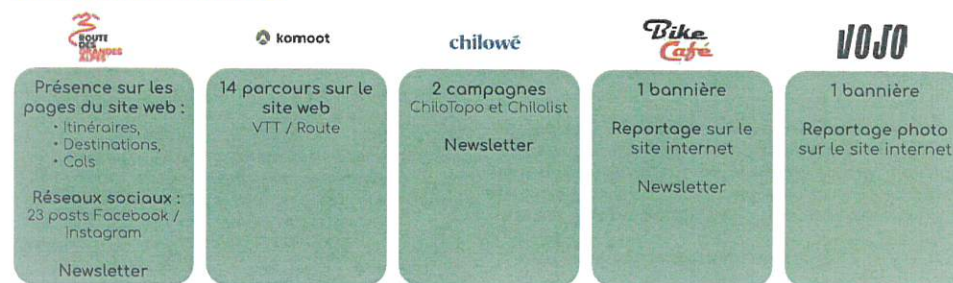
Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260816-CM26138-DE



## 3. PROMOUVOIR ET DIFFUSER L'OFFRE

### 5 CAMPAGNES DIGITALES



### STAND SUR L'ÉTAPE DU TOUR

> Environ 2 200 à 2 300 passages sur le stand  
> 900 personnes dites de « public qualifié » sur 2,5 jours  
> 900 lots distribués grâce au jeu de la « Roue »  
> 500 cartes vélo diffusées



## 4. BIEN COMMUNIQUER SUR LES PRATIQUES VTT

### ELABORATION DE LA STRATÉGIE DE SENSIBILISATION AUX PRATIQUES VTT

> Démarrage de la mission d'accompagnement (en dec. 2025)  
Objectif : pérenniser les pratiques VTT en espace de montagne - cohabitation & partage de l'espace en montagne.

En collaboration avec  
**VERSANT SUD**



# ■ ESPACE VALLÉEN DES ARAVIS

## SCHÉMA DIRECTEUR ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

La Communauté de Communes des Vallées de Thônes met en œuvre depuis 2024 son Schéma des Activités de Pleine Nature (APN). Ce cadre vise à structurer les pratiques de loisirs en montagne sur le massif des Aravis, dans un contexte de forte fréquentation et de fragilité des milieux naturels. L'objectif est de mieux organiser les usages, afin de concilier attractivité touristique, qualité des expériences et préservation des espaces naturels.

L'année 2025 a été consacrée à la structuration opérationnelle des actions issues du schéma APN, à la définition des projets prioritaires et à la sécurisation des financements.

### RANDONNÉES PÉPITES

#### > STRUCTURATION DE L'OFFRE DE RANDONNÉE



Les randonnées pépites visent à identifier et valoriser des itinéraires de randonnée présentant un fort intérêt paysager et une qualité d'usage, afin de proposer une offre lisible et de mieux répartir la fréquentation sur le territoire. Pour en savoir plus, rendez-vous page 32.



En 2025, les financements ont été attribués par l'État (FNADT) et la Région, permettant d'engager la phase opérationnelle, dès 2026.

### ALP'GUARD

#### > COOPÉRATION INTERREG FRANCE-SUISSE

Alp'Guard est un projet de coopération Interreg France-Suisse visant à améliorer la connaissance et le suivi des fréquentations sur les sites naturels sensibles du massif des Aravis, afin d'adapter la gestion des usages et de mieux anticiper les impacts liés à la fréquentation. Il est également issu du schéma APN.

Le partenariat transfrontalier a été construit en 2025 et a abouti au dépôt d'un projet en 2026. La réponse des financeurs est attendue en novembre 2026. En cas de validation, la mise en œuvre est prévue sur 2027-2028.

### ALP'RESPECT

#### > COOPÉRATION INTERREG ALCOTRA

Ce projet, issu du schéma APN, vise à renforcer la sensibilisation des pratiquants de pleine nature aux enjeux environnementaux et aux bonnes pratiques en montagne (faune, flore, pastoralisme et cohabitation des usages).

Ce projet a été construit en partenariat avec l'Unité des Communes Valdôtaines Mont-Rose (Italie), puis déposé dans le cadre du programme ALCOTRA. Sa mise en œuvre est prévue sur la période 2027-2028.

Doté d'un budget global de 75 000 €, dont 60 000 € de FEDER, il comprend la mise en place d'une charte des bonnes pratiques, la création de capsules vidéo multilingues, la diffusion de messages de sensibilisation via les outils numériques touristiques et l'organisation de formations à destination des professionnels de la montagne.

Le projet s'appuie également sur une coopération transfrontalière favorisant les échanges d'expériences et l'identification des approches les plus efficaces en matière de sensibilisation.



MONTAGNES FRAGILES,  
MONTAGNES DURABLES  
SENSIBILISER POUR MIEUX PRÉSERVER



Un projet financé dans le cadre du programme /  
Un progetto finanziato nell'ambito del programma.

Interreg



France - Italia ALCOTRA

# ■ SENTIERS

## RANDONNÉE ET VTT

### SCHÉMA DIRECTEUR RANDONNÉE

La CCVT (Communauté de Communes des Vallées de Thônes) assure l'entretien de 715 km de sentiers de randonnée d'intérêt communautaire, dont la moitié est inscrite au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Ce réseau s'appuie sur un document stratégique, le Schéma Directeur de la Randonnée, qui recense l'ensemble des itinéraires du territoire et trace les orientations pour les cinq prochaines années. Un premier Schéma, validé par le Conseil Départemental de Haute-Savoie en 2019, avait permis de structurer et de développer un réseau d'environ 750 km de sentiers balisés.



### > UNE RÉVISION CENTRÉE SUR LA QUALITÉ

La révision en cours marque un changement d'approche : après une phase de remise à niveau du réseau, la priorité est désormais à l'optimisation et à la valorisation de l'existant. L'objectif est d'améliorer la qualité sans augmenter le linéaire — cadrer la pratique plutôt qu'étendre le réseau.

Les quatre orientations stratégiques de ce nouveau Schéma sont :

- Améliorer la qualité des sentiers emblématiques, en priorité ceux déjà inscrits dans le précédent Schéma Directeur.
- Renforcer l'offre familiale, avec des itinéraires accessibles au plus grand nombre.
- Régler les conflits fonciers existants et rechercher des alternatives lorsque les litiges ne peuvent être résolus.
- Favoriser la cohabitation des usages, en sensibilisant les différents publics au partage des espaces naturels.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de préservation du territoire et d'amélioration de l'expérience des randonneurs.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

SLOW

### SCHÉMA DIRECTEUR VTT



En parallèle de la randonnée pédestre, la CCVT coordonne l'élaboration d'un Schéma Directeur VTT, sur le territoire Annecy Mountains en collaboration avec les territoires du Grand Annecy et de la Communauté de Communes des Sources du Lac. L'objectif est de définir un réseau cohérent d'itinéraires VTT, en favorisant les liaisons entre les territoires voisins, en cadrant la pratique sur des secteurs identifiés et en développant l'itinérance.

Le territoire dispose déjà de nombreux itinéraires praticables. Le Schéma vise à :

- Valoriser et adapter l'existant, pour le rendre accessible au plus grand nombre.
- Créer de nouveaux itinéraires dans le bas de la vallée, où l'offre reste insuffisante.

À noter : la compétence VTT n'est pas détenue par la CCVT mais par les communes. La CCVT assure la coordination du Schéma Directeur, mais la mise en œuvre des aménagements — technique et financière — relève de chaque commune.



# SENTIERS

## RANDOS PÉPITES



En 2023, la CCVT a engagé l'élaboration d'un Schéma des Activités de Pleine Nature (APN), avec l'appui du cabinet Atemia. Une phase de concertation a permis d'identifier les besoins prioritaires du territoire : encadrer les pratiques d'avantage que les développer, autour des enjeux de mobilité, d'aménagement et de cohabitation des usages.

Trois filières ont été identifiées comme prioritaires : la randonnée, le trail et le vélo sous toutes ses formes.

### > FICHE ACTION 1.2 — 10 ITINÉRAIRES D'EXCELLENCE

Dans ce cadre, la fiche action 1.2 prévoit l'identification de 10 itinéraires d'excellence (les « Randos Pépites »), afin de concentrer et valoriser la pratique sur des parcours de qualité. Les itinéraires retenus répondent à des critères stricts : destination remarquable, situation foncière favorable, préservation des espaces traversés, appartenance au réseau CCVT, services disponibles à proximité et accessibilité (parking, transports).

En 2025, neuf itinéraires ont été pré-identifiés. Afin d'avancer efficacement sur la première phase du projet, les travaux ont été prioritaires sur les trois itinéraires dont la situation foncière était maîtrisée

Une première phase est prévue à partir de 2026, concernant trois premières randonnées :

- Tête du Donay depuis Saint-Jean-de-Sixt
- Refuge de Gramusset depuis le Col des Annes
- Aiguille Verte depuis le Chinoillon



3

Randos pépites



2

Nouveaux parcours trail



288

Km de parcours trail balisés



8

Itinéraires rebalisés

## BALISAGE MIS EN PLACE EN 2025

L'année 2025 a été marquée par plusieurs chantiers de balisage, combinant le balisage de sentiers du PDIPR et la mise à jour d'itinéraires existants.



### > NOUVEAUX BALISAGES

- Circuit de la Têtaz — Sappey-de-Thônes
- Liaison Manigod Village / Col de la Croix Fry
- Nouveaux parcours trail à Manigod : 14 km et 20 km



### > MISES À JOUR ET REPRISES

- GR96 : Col des Nantets → Crêt des Tervelles
- GRP Tournette Aravis : Fontanettes → Bombardellaz
- Tour du Val Sulens : Les Grangettes → Praz Dzeures
- Plateau du Parmelan

# SENTIERS



## TRAVAUX D'ENTRETIEN

### > UN RÉSEAU ENTRETENU SUR 715 KM

La CCVT coordonne l'entretien et le balisage de 715 km de sentiers, l'entretien est réparti entre quatre structures :

| STRUCTURE                          | KILOMÉTRAGE |
|------------------------------------|-------------|
| Chantier d'Insertion               | 365 km      |
| Équipe interne CCVT                | 185 km      |
| Service des Pistes de La Clusaz    | 115 km      |
| Association Touristique du Charvin | 30 km       |
| Les Randonneurs de la Cha          | 20 km       |

### > LESTYPESD'INTERVENTIONS

L'entretien du réseau recouvre plusieurs niveaux d'intervention :

- **Entretien courant :**  
En inter-saison, avant et après l'été : reprise de l'assise des sentiers, gestion de l'eau, coupe des chablis. Au printemps et en été : fauche et débroussaillage de la végétation.
- **Interventions exceptionnelles :**  
Gestion des urgences (tempêtes, ravinement, remise en état rapide) et travaux d'aménagement spécifiques : passerelles, équipements de sécurité, empièvements ponctuels.
- **Balisage :**  
Entretien du balisage existant et pose de nouveau balisage.
- **CHANTIERS SPÉCIFIQUES 2025**
  - Pose d'une passerelle aluminium normée sur le Nom - Saint-Jean-de-Sixt
  - Réalisation d'une passerelle bois sur le sentier Jean-Jacques-Rousseau
  - Réouverture du sentier des Varos
  - Réouverture du sentier du Lindion
  - Empierrement du sentier de Paradis
  - Empierrement du sentier des Ecotagnes



## VIRÉES EN ARAVIS



8 500

utilisateurs en 2025

+3.7%

utilisateurs en 2025

## TOPO-GUIDES - CARTES



## EN CHIFFRES

3 974

Carto-guide global vendus

3 984

Topo-guide balade vendus

1 975

Topo-guide sport vendus

9 983

Publications vendues

# 4 MOBILITÉ

Renforcer l'accessibilité des Vallées de Thônes en facilitant les mobilités alternatives à la voiture individuelle

29  
Lignes Aravis Bus



1332  
Élèves transportés



4768  
Personnes accueillies à la gare routière



40  
VAE acquis



## TRANSPORTS EN COMMUN

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

SLOW

### ARAVIS BUS

Les navettes Aravis Bus ont circulé du 14 décembre 2024 au 04 mai 2025 et du 21 juin au 05 septembre 2025.

L'ensemble du réseau est gratuit.

#### > UNE AUGMENTATION DE L'OFFRE

13% de kilomètres spéciaux ont été ajoutés entre l'hiver 2024 et l'hiver 2025 : Toupie, ligne M, hausse de la fréquence des bus au Grand-Bornand et au Col des Aravis.

Une expérimentation a été lancée à l'été 2024 pour desservir en transports en commun, trois cols du territoire : les Annes, la Colombière et Plan Bois. Suite au succès de cette expérimentation au Col des Annes, le service a été élargi de un à quatre jours en 2025.

Des parkings relais pour les Cols des Annes et de Plan Bois ont été identifiés à l'été 2025.

Des développements en matière de communication ont eu lieu :

- Création d'un nouveau visuel de plan de transport,
- Intégration des données sur Google Maps,
- Amélioration des données de comptage.

#### > UN MEILLEUR LIEU DE VIE POUR LE PERSONNEL

Depuis octobre 2025, la base de vie du Grand-Bornand a fait l'objet d'un agrandissement : les surfaces de modules temporaires ont été doublées sur le site des Pochons. Cela permet d'accueillir les chauffeurs de bus et le personnel encadrant dans des conditions satisfaisantes.

### EN CHIFFRES

600

Arrêts desservis

29

Lignes Aravis Bus

+27%

Services entre 2024 et 2025

38

Véhicules

11

Communes

+13%

Kilomètres spéciaux supplémentaires

219

Jours de circulation

### LIGNE RÉGULIÈRE L460/461

La CCVT a conclu un partenariat expérimental avec Proximité (SM4CC) pour maintenir, dès décembre 2025, la ligne régulière Saint-Jean-de-Sixt <-> Saint-Pierre-en-Faucigny et l'étendre jusqu'au Grand-Bornand, 7 jours sur 7 durant l'hiver.

Une partie du service fonctionne à la demande. Le coût pour la CCVT est estimé à 55 000 € HT sur 4 mois, financé à 80 % par la SAEM des Remontées Mécaniques du Grand-Bornand.

### TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis 2015, la CCVT organise les transports scolaires par délégation de compétence de la Région.



1332 Élèves transportés en 2025



41 Lignes de transports scolaires réalisées par 6 transporteurs

(AlpBus, Ballanfat, Mobi France, Aravis Services, Transdev, Philibert).

#### > ÉVOLUTION TARIFAIRE

Les tarifs ont évolué en 2025 avec l'unification des tarifs à l'échelle régionale :

- Gratuité pour les primaires ayant-droits
- 120€ pour les autres usagers

|                                                         |          |
|---------------------------------------------------------|----------|
| ■ Coût du service                                       | 1.19 M€  |
| ■ Part de la CCVT (non-ayants-droits inclus)            | 80 954€  |
| ■ Recettes liées à la vente des cartes d'abonnement     | 137 234€ |
| ■ Validations Mobilité Région Lignes Y62-63 (2025-2026) | 15 163   |

### ABONNEMENT SCOLAIRE +

Depuis 2 ans, les élèves bénéficient avec leur inscription au transport scolaire, de l'offre Mobilité Région

Cette carte leur permet de voyager dans tous les cars et TER régionaux en illimité, valable du 1er septembre au 31 août de l'année en cours y compris pendant les vacances scolaires, les jours fériés et les week-ends (non valable sur le réseau Sibra).

# GARE ROUTIÈRE



## EN CHIFFRES

**4768**

personnes fréquentent la  
Gare Routière en 2025  
(+183 par rapport à 2024)

**44 716,30€**

Chiffre d'Affaires annuel 2025  
lié à la vente de titres de transport

De **6** à **23**

Cars/jour de la ligne Y62/63  
passent en gare de Thônes

**22** vélos

peuvent être accueillis dans le local  
de stockage sécurisé

La reconstruction de la gare routière des Vallées de Thônes s'est déroulée de novembre 2024 à juillet 2025. Elle a été réouverte le 05 août 2025. Coût : 555 000 € HT dont 360 000 € de subventions attendues (Région AURA, Département 74, Etat, Commune de Thônes).

La nouvelle gare, inaugurée le 12 septembre 2025, intègre un hall d'accueil et d'attente, un guichet de vente, des WC publics et un local de stockage vélo sécurisé.

Le local de stockage vélo sécurisé a ouvert le 28 septembre 2025 avec un système de gestion automatisé. Il permet l'accueil de 22 vélos sur un rack double étage.

# ÉVÈNEMENTIEL

Le service mobilité participe à des événements pour sensibiliser et accompagner les usagers.



**Mardi 10 juin 2025**  
Organisation du challenge mobilité  
(interne à la CCVT).

Obtention d'un prix départemental en raison de l'implication des agents à la co-mobilité (26 participants).



**Samedi 4 octobre 2025**  
Journée des transitions

Animations avec différents partenaires : parcours vélo, jeu le code vu du ciel, stand de sensibilisation, soirée ciné-débat sur les véhicules intermédiaires.

# MOBILITÉS

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

*SLOW*

La CCVT s'engage en matière de mobilité douce avec la mise en place de plusieurs actions complémentaires. Le schéma directeur des aménagements cyclables a été finalisé en décembre 2025, après concertation des partenaires.

En 2025, la CCVT a pérennisé l'offre de location longue durée de Vélos à Assistance Electrique (VAE) en faisant l'acquisition de 40 VAE dont 3 longtails et d'accessoires divers, pour un montant de 84 000 € HT, tout en bénéficiant de 39 700 € HT de subventions régionales.

## > ARAVIS VÉLO



Une marque « Aravis Vélo » a été développée pour identifier le service.

Pour faire connaître Aravis-Vélo, le service mobilité s'est rendu sur les marchés de Thônes et du Grand-Bornand, au mois de mai. Le service a été opérationnel, le 1er juin 2025.

20 vélos ont été gérés en régie à Thônes et 20 vélos ont été gérés, via un marché, par Altitude Cycles à Saint-Jean-de-Sixt.

Bilan de location : 95% de vélos loués sur la période juin-août ; 70% de location entre octobre et décembre, portée par la location au trimestre hors été. Les usagers se répartissent assez justement par commune d'origine.

En moyenne, les Aravis vélos roulent 242 kilomètres par mois de location.

## > SAVOIR ROULER À VÉLO

Entre mars et juin 2025, la CCVT a développé le Savoir Rouler à Vélo sur le territoire. 96% des élèves ont pu bénéficier du programme

dès sa première année de mise en œuvre.

Le dispositif est 100% pris en charge par la CCVT et se fait dans le cadre scolaire, auprès des CM1/CM2 en priorité.

Coût : 24 000 € en année 1 dont 50% de financement de l'Etat (via la Fédération des Usagers de la Bicyclette).



## TRANSPORT À LA DEMANDE

Un marché a été passé en mars 2025 pour un accompagnement dans le dimensionnement d'un futur service de transport à la demande.

Le marché a été attribué à Inddigo pour un montant de 33 225€ HT. Il est attendu du Fond Vert 15 000 € pour la réalisation de cette étude. Un diagnostic a été réalisé et livré en juin 2025.

Des scénarios ont été envisagés à l'automne. Le dernier CoPil, en décembre 2025, a arrêté un scénario privilégié qui devrait être mis en œuvre en 2026.

## COVOITURAGE ET AUTOPARTAGE

Un marché a été passé en mars 2025 pour un accompagnement dans le dimensionnement d'un futur service de covoiturage et autopartage.

Le marché a été attribué à l'agence Ecomobilité par la Région, pour un montant de 50 500 € HT dont 29 667€ HT à la charge de la CCVT. Il est également attendu du Fonds Vert 14 833 € pour la réalisation de cette étude.

Un diagnostic a été réalisé et des scénarios ont été livrés en juin 2025. Les scénarios retenus ont été validés en CoPil, en novembre 2025.

AXE

Un territoire à l'identité rurale  
et de montagne à préserver  
et valoriser

PATRIMOINES  
NATURELS ET  
CULTURELS

3

Sites Natura 2000



51

Animations  
Natura 2000



552

Apprenants accueillis  
à l'alpage école



75

Exploitations  
engagées  
pour la préservation  
de la biodiversité



# ALPAGE ÉCOLE

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

SLOW

L'Alpage école contribue aux réflexions pour l'adaptation du pastoralisme aux évolutions du climat. La CCVT, propriétaire de l'Alpage école et le Lycée de Contamine-sur-Arve, gestionnaire de l'alpage, ont mis en place un observatoire agroécologique et fourrager pour conduire des expérimentations. L'ambition est de répondre aux problématiques auxquelles sont confrontés les professionnels du monde agricole et de sensibiliser un public d'apprenants destiné à devenir les professionnels de demain.

Le soutien financier de 80% apporté sur la période 2024-2026 par l'Etat, par l'intermédiaire du Fonds National d'Aménagement et de Développement du territoire (FNADT) de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) et par l'Europe par le biais du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) du Massif des Alpes permet de donner de l'envergure à l'observatoire et de mener de nombreuses expérimentations.

## LE PROJET DE « RENFORCEMENT ET D'INTÉGRATION DE LA DÉMARCHE AGROÉCOLOGIQUE DE L'ALPAGE ÉCOLE »

### > UNE DYNAMIQUE INTERRÉGIONALE

L'observatoire réunit des experts écologues, agronomes, pastoraux, pédologues et hydrologues autour d'une problématique commune liée à la durabilité et de la résilience des systèmes pastoraux dans un contexte de changement climatique.

La vocation pédagogique de l'Alpage École est cruciale pour permettre l'appropriation des résultats des expérimentations, auprès de la profession et générer des outils d'aide à la décision reproductibles à plus grande échelle.



95 Ha  
Surface  
Alpage École



51  
Vaches



123  
Jours de  
pâturages



74 594 L  
Production de lait/jour  
(moyenne)



7  
établissements  
scolaires accueillis  
(dont 4 écoles primaires)



552  
Apprenants  
accueillis



11  
Expérimentations  
lancées



4  
Événements  
grand public

### PROJET FINANCÉ PAR



Avec le soutien de



# NATURA 2000



3 SITES GÉRÉS PAR LA CCVT  
14 000 HECTARES CONCERNÉS

DÉROGATION RÉGIONALE  
2024-2025,  
(Renouvelée pour 2026-2028)



## PARTENARIAT :

- GRAND ANNECY
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DU MONT BLANC
- CLUSES ARVE & MONTAGNES
- SOURCES DU LAC D'ANNECY



2 200 PERSONNES SENSIBILISÉES  
14 SORTIES NATURE  
12 JOURS DE MARAUDAGE  
8 CONFÉRENCES  
5 ATELIERS CHIROPTÈRES

## CONTEXTE

Dans le cadre des évolutions de la politique régionale appliquée depuis 2023 aux sites Natura 2000, la CCVT gère 3 sites (14 000 hectares) via une dérogation accordée par la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la période 2024-2025 : le Massif de la Tournette, le Plateau de Beaufort et les Aravis.

## > ÉVOLUTIONS DE LA POLITIQUE RÉGIONALE

Les évolutions de la politique régionale ont entraîné une baisse des financements associés, réduits à 50% d'aide publique.

Afin de maintenir un niveau d'ambition constant, la CCVT a signé des conventions de partenariat intégrant une clé de répartition financière avec les 4 autres collectivités territoriales concernées par ces sites :

- Le Grand Annecy,
- La Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc,
- La Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes,
- La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.

## > DONT

34 054 €

financés par la Région

34 054 €

financés par les collectivités

28 500 €

financés par le fonds de dotation Fournier

> COÛT  
96 609 €  
pour l'animation  
Natura 2000 en 2025

## SUIVI SCIENTIFIQUE

Des études scientifiques sont menées sur les sites :

- Suivi des petites chouettes de montagne
- Suivi des chiroptères (chauve-souris)
- Inventaire et caractérisation des zones humides des Aravis ainsi que des mares d'altitude
- Suivi hydrologique de la tourbière des Folières
- Suivi des Tétrins Lyre

## RESTAURATION DES MILIEUX

Des travaux de restauration des milieux ont été mis en œuvre :

- Réouverture de milieux,
- Arrachage d'espèces exotiques envahissantes
- Restauration de sentiers



## ANIMATION ET SENSIBILISATION 2025

En 2025, de nombreuses animations et sensibilisations ont été proposées :

### > A DESTINATION DES PROFESSIONNELS

- 2 sorties biodiversité à destination des socio-professionnels du territoire
- 1 journée de formation aux enjeux agro-environnementaux à destination des alpagistes et des élus

### > A DESTINATION DU GRAND PUBLIC

- 5 ateliers chiroptères (grand public et écoles)
- 1 intervention pendant le camp nature des jeunes à Beaufort
- 8 soirées grand public (conférences / projections)
- 12 jours de maraudage sur les sites (2 stagiaires pendant l'été)
- 8 journées de stand de sensibilisation
- 14 sorties nature



# ESPACES NATURELS

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

SLOW

## FOND DE DOTATION EUGÈNE ET MARIE FOURNIER

Le partenariat avec le fonds Fournier constitue un levier majeur pour le développement des actions environnementales du territoire.



EUGÈNE & MARIE  
FOURNIER  
FONDS DE DOTATION

### > SOUTIEN FINANCIER

Sur la période 2024-2026, ce soutien financier a permis de structurer et renforcer plusieurs initiatives.

En 2025, ces financements ont permis de déployer plusieurs actions de sensibilisation, notamment à l'occasion de la Fête de la Nature. Ils ont également soutenu les actions menées dans le cadre de Natura 2000, en contribuant à la sensibilisation des publics, au développement et à l'amélioration des connaissances sur la biodiversité.



### > ACTIONS SOUTENUES EN 2025

Cela s'est traduit par le financement d'études et de suivis naturalistes, portant sur les chauves-souris, les chouettes de montagne, le pic noir ainsi que les milieux humides, notamment les mares. Le fonds a par ailleurs accompagné l'organisation de sorties natures encadrées, de conférences et de formations à destination des professionnels.

## MÉDIATEURS NATURE

Deux médiateurs nature étaient présents sur le terrain au cours des mois de juillet et août 2025.

### LES MISSIONS DU MÉDIATEUR

- SENSIBILISER sur les enjeux de préservation des milieux naturels.
- TRANSMETTRE les bonnes pratiques en espaces naturels.
- FAVORISER la cohabitation entre usagers de la montagne.



## 2025 EN CHIFFRES

7

Activités emblématiques

1000

Visiteurs sensibilisés

10

Jours de terrain

8

Semaines de stage

8

Activités ludiques utilisées

1

jeu de carte créé

# ESPACES NATURELS

## FÊTE DE LA NATURE

La Fête de la nature est un événement national de 5 jours consécutifs qui permet de faire découvrir la nature du territoire gratuitement pour tous les publics. Il s'est tenu du 21 au 25 mai 2025 pour la 3<sup>ème</sup> fois dans les vallées de Thônes.

> SENSIBILISER ET FAIRE DÉCOUVRIR LA NATURE SOUS TOUTES SES FORMES.

- Activités sportives en pleine nature
- Animations culturelles et créatives
- Projections cinématographiques
- 420 personnes sensibilisées (familles, scolaires et pratiquants d'APN)

Les 24 activités proposées, déployées sur l'ensemble des communes de la CCVT, illustrent la richesse et la diversité de la programmation.

Autant d'expériences variées et complémentaires pour sensibiliser et faire découvrir la nature sous toutes ses formes.

L'événement a permis de toucher un public varié : familles, scolaires et pratiquants d'activités de pleine nature. Les retours des participants ont été très positifs, soulignant la qualité des interventions et la pertinence des thématiques abordées.



L'événement a bénéficié du soutien du fonds Fournier, dont l'engagement a contribué à la qualité et à la diversité de la programmation proposée.



## CATALOGUE D'ANIMATIONS SCOLAIRES



### Catalogue des animations



destiné aux  
Scolaires du territoire



Pour la deuxième année consécutive, la CCVT renouvelle son catalogue de 10 animations destinées aux scolaires afin de valoriser et de mettre en avant ses compétences auprès des écoles du territoire.

Les interventions proposées sont intégrées dans des cycles de 1 à 5 séances, à la demi-journée, en intérieur (en classe) ou en extérieur. Elles sont assurées par les services de la CCVT et sont gratuites.

2<sup>ème</sup>  
édition

259

élèves sensibilisés

10

animations proposées

19

interventions demandées

# PAEC

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

SLOW

La CCVT est la structure porteuse et animatrice du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) 2023-2027, pour le compte de l'ensemble des collectivités constituant le massif Fier-Aravis. Ce dispositif permet à certains exploitants agricoles du territoire de contractualiser des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) qui constituent un des outils majeurs de la Politique Agricole Commune (PAC) afin de favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement.

En 2023, une première campagne de contractualisation a permis l'engagement de 70 MAEC pour les agriculteurs exploitants des prairies situées en site Natura 2000.

En 2024, une seconde campagne de contractualisation a été ouverte aux alpagistes volontaires sur des secteurs plus spécifiques liés à la présence de papillons Maculinea (Azuré de la Sanguisorbe et Azuré des Paluds). Ce sont 5 nouveaux alpagistes qui se sont engagés.

Jusqu'à la fin de la campagne en 2028, la CCVT accompagnera les agriculteurs engagés dans le dispositif et effectuera un suivi des plans de gestion mis en place sur ces alpages.



75

Exploitations  
volontaires  
engagées



2 M€

Aides (Etat et FEDER)  
pour 2023-2028



1

Journée d'échange  
sur les enjeux  
agropastoraux



7

Groupement  
pastoral



5 800

Hectares  
engagés



20

Participants  
(élus, partenaires techniques  
et financeurs)



# CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE



En 2025, la CCVT a approuvé sa nouvelle Charte Forestière de Territoire (CFT), après un important travail de concertation avec les acteurs de la forêt.

## UN PLAN D'ACTIONS SUR 10 ANS

Ce plan vise à promouvoir la conservation, la gestion durable et l'utilisation responsable des ressources forestières.

Les partenaires principaux de la CFT sont cosignataires (Communes Forestières 74, Centre National de la Propriété Forestière, Office National des Forêts, Pôle Excellence Bois, Ecomusée du bois et de la forêt).

Le renouvellement de la charte forestière est soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le FEADER.

## LANCEMENT OFFICIEL DE LA NOUVELLE CFT

Le lancement officiel de la nouvelle CFT a eu lieu le 26 septembre dans un lieu symbolique : la scierie Agnellet à La Clusaz, dernière du territoire. Pour l'occasion, de nombreux partenaires techniques, associatifs et institutionnels se sont réunis pour acter la volonté de la CCVT de travailler de manière collaborative pour la filière forêt-bois locale. Les participants ont pu profiter d'une visite de la scierie et d'un moment convivial pour échanger, après la présentation de la charte et de ses partenaires clefs.



## LA CFT EN RÉSUMÉ



Donner une place forte à la filière forêt-bois



Former et sensibiliser



Prendre en compte ses multiples fonctions



Mettre en place une filière bois-énergie



Faciliter la gestion durable de la forêt



Dynamiser les entreprises locales



Intégrer les enjeux climatiques et de biodiversité



Améliorer la cohabitation des activités de loisirs et la gestion forestière

# CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

SLO

## LES ACTIONS 2025



COMMUNIQUER ET SENSIBILISER

> Création et édition d'une plaquette d'information sur la CFT

> Acquisition de supports de communication pour diffuser les bons comportements en forêt :

- Campagne « Montagne respect »
- Charte du promeneur
- Livret de jeux pour enfants



ACCOMPAGNER LES ACTEURS FORESTIERS

> 2 réunions coanimées avec le Pôle Excellence Bois, pour les professionnels de la filière forêt du territoire.

Présentation de la nouvelle CFT et information sur les services et dispositifs d'aides.

> 2 réunions coanimées avec le CNPF, pour les propriétaires forestiers privés.

Focus sur le changement climatique, avec une très bonne participation pour une première.



PRÉPARER L'AVENIR TRAVAIL COLLABORATIF

> 2 sorties de sensibilisation du grand public en forêt, animées par l'ONF.

> Le sujet de la forêt a été mis en avant lors des vœux de la CCVT.

> Réflexion technique avec les COFOR et le SYANE pour soutenir la filière bois-énergie.

> Contribution à l'étude de vulnérabilité du territoire au risque feu de forêt de la CCVT.



AXE

06

TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

Intégrer les enjeux du  
développement durable  
et de l'adaptation au  
changement climatique

8513 T  
Déchets Ménagers  
et Assimilés



6.3 T  
Déchets traités dans  
les déchèteries



9  
Séances de  
sensibilisation scolaire  
aux risques naturels



# RISQUES NATURELS ET GESTION DE CRISE



SENSIBILISATION SCOLAIRE



SENSIBILISATION GRAND PUBLIC



EXERCICES DE GESTION DE CRISE

## > Ecole Arthur Thurin :

1 classe de CE2-CM1 concernée.  
4 séances : présentation en  
classe avec différents supports :  
la nouvelle maquette pédagogique,  
une sortie de terrain et  
une sortie au centre de secours.

## > Collège Saint-Joseph :

5 classes de 4<sup>ème</sup> concernées.  
5 séances : visite d'une exposition,  
cours théoriques, ateliers  
ludiques avec la maquette et  
un jeu des 7 familles, création  
d'affiches de prévention par  
groupes.

## > Maquette de sensibilisation aux risques naturels

Finalisée au premier trimestre  
2025, la maquette de  
sensibilisation est désormais un  
**support central des actions de  
prévention.**



Elle a été présentée :

- Aux élèves lors des animations scolaires.
- Aux professionnels de la montagne lors d'une journée dans le Parc Naturel Régional du Vercors, et aux chargés de mission du réseau GIRON-ALPES.
- Au grand public lors de la journée portes-ouvertes de la CCVT en octobre.
- Aux élus lors de différentes réunions.



La CCVT accompagne les communes dans la préparation de leurs Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), notamment par l'organisation et l'animation d'exercices simulant des événements naturels crédibles conduisant à une crise.

> La Balme-de-Thuy le 13/03/2025  
Exercice de 2h simulant du ruissellement et des éboulements, réunissant 8 élus et agents.



> La Clusaz le 13/10/2025  
Exercice de 2h simulant de fortes précipitations entraînant inondations et glissements de terrain en période touristique, mobilisant une quinzaine de personnes (élus et agents).



Chaque exercice fait l'objet d'un retour d'expérience écrit pour améliorer les dispositifs existants.

# RISQUES NATURELS ET GESTION DE CRISE

## SYSTEME D'ALERTE AUX RISQUES MAJEURS

L'outil d'alerte (CEDRALIS) déployé sur toutes les communes de la CCVT, permet aux mairies d'informer rapidement la population par SMS et/ou appels téléphoniques en cas d'événements majeurs (inondations, routes coupées, ...).

- 16% de la population du territoire est inscrite via un numéro de téléphone portable.
- 55% de taux de couverture sur le territoire (fixes + portables).



### RISQUES MAJEURS SYSTEME D'ALERTE



Pour être alerté **instantanément** en cas de risque et recevoir les consignes, **inscrivez-vous** sur le site [ccvtvalleedethignes.fr/page/systeme-alerte-majors-risques](https://ccvtvalleedethignes.fr/page/systeme-alerte-majors-risques)

## ELABORATION DU PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (PICS)

L'année 2025 a marqué une étape clé dans l'élaboration de ce dispositif permettant de favoriser la solidarité intercommunale en cas de crise. Pour mener à bien l'élaboration de ce plan, un stagiaire est venu 6 mois renforcer l'équipe et a réalisé :

- Le recensement des moyens humains et matériels des communes et de la CCVT
- La création d'un réseau d'élus et d'agents référents et d'un annuaire de crise
- Acquisition de 42 radios VHF pour garantir les communications de secours en cas de défaillance des réseaux classiques



## FORMATIONS AUX GESTES QUI SAUVENT

Dans le cadre de la journée nationale de la résilience, le 11 octobre 2025, 54 habitants ont participé à des sessions gratuites de formation aux gestes qui sauvent, organisées par la CCVT dans ses locaux et animées par la Croix-Rouge.



**CROIX-ROUGE FRANÇAISE**

## DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ AU RISQUE FEU DE FORÊT

Lancée en 2025 avec le cabinet MTD, cette étude analyse l'exposition du territoire au risque incendie face au changement climatique aux horizons 2030 et 2050. Le projet repose sur une forte concertation.



**Ateliers et groupes de travail** avec les élus,



**Précision des données :**

- végétation
- dessertes forestières
- connaissances terrain



**Partenaires :** DDT, ONF, SDIS, CNPF, Association des Communes Forestières de Haute-Savoie

Inscrites dans la démarche de Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN) portée par la CCVT depuis 2020, ces actions sont financées à 60 % par l'Union Européenne (FEDER), à 20% par l'Etat (FNADT) et à 20% par la CCVT au titre de l'auto-financement.



Avec le soutien de



# DÉCHETS

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE



Depuis le 1er janvier 2006, la CCVT assume la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ».

Cette compétence se décline en 3 points :

- Pré collecte/ collecte : PAV, camions grue, déchetteries.
- Transport vers les unités de traitement : incinérateur, centre de tri.
- Traitement : Valorisation matière, recyclage, réemploi.

Le service est financé par la redevance, les ventes de matière, le soutien des éco-organismes.

## TONNAGE 2025

**8513 T**

Déchets Ménagers et Assimilés

> DONT



**4819 T**

Ordures ménagères



**1633 T**

Emballages papiers plastiques



**1831 T**

Verre



**230 T**

Biodéchets

## ÉVOLUTION DU TONNAGE DEPUIS 2015

| ANNÉE                        | ORDURES MÉNAGÈRES<br>(Evolution / 2015)                                               | EMBALLAGES ET PAPIERS<br>(Evolution / 2015)                                      | VERRE<br>(Evolution / 2015)                                                    |
|------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <b>2025</b><br>> 19 436 hab. | <b>4 819 T</b><br>(-1 349 t   -21,87%)<br><b>248 kg/hab</b><br>(-77 kg/hab   -23,70%) | <b>1 633 T</b><br>(+326 t   24,94%)<br><b>84 kg/hab</b><br>(+15 kg/hab   22,01%) | <b>1 831 T</b><br>(292 t   18,97%)<br><b>94 kg/hab</b><br>(13 kg/hab   16,18%) |
| <b>2024</b><br>> 19 296 hab. | <b>4 968 T</b><br>> 257 kg/hab                                                        | <b>1 576 T</b><br>> 82 kg/hab                                                    | <b>1 694 T</b><br>> 88 kg/hab                                                  |
| <b>2023</b><br>> 19 222 hab. | <b>4 947 T</b><br>> 257 kg/hab                                                        | <b>1 506 T</b><br>> 78 kg/hab                                                    | <b>1 764 T</b><br>> 92 kg/hab                                                  |
| <b>2022</b><br>> 19 213 hab. | <b>5 620 T</b><br>> 293 kg/hab                                                        | <b>1 380 T</b><br>> 72 kg/hab                                                    | <b>1 897 T</b><br>> 99 kg/hab                                                  |
| <b>2021</b><br>> 19 213 hab. | <b>5 448 T</b><br>> 284 kg/hab                                                        | <b>1 273 T</b><br>> 66 kg/hab                                                    | <b>1 675 T</b><br>> 87 kg/hab                                                  |
| <b>2020</b><br>> 19 197 hab. | <b>5 340 T</b><br>> 278 kg/hab                                                        | <b>1 263 T</b><br>> 66 kg/hab                                                    | <b>1 675 T</b><br>> 87 kg/hab                                                  |
| <b>2019</b><br>> 19 124 hab. | <b>5 671 T</b><br>> 297 kg/hab                                                        | <b>1 275 T</b><br>> 67 kg/hab                                                    | <b>1 590 T</b><br>> 83 kg/hab                                                  |
| <b>2018</b><br>> 19 724 hab. | <b>5 801 T</b><br>> 294 kg/hab                                                        | <b>1 329 T</b><br>> 67 kg/hab                                                    | <b>1 654 T</b><br>> 84 kg/hab                                                  |
| <b>2017</b><br>> 19 478 hab. | <b>5 857 T</b><br>> 301 kg/hab                                                        | <b>1 483 T</b><br>> 76 kg/hab                                                    | <b>1 726 T</b><br>> 89 kg/hab                                                  |
| <b>2016</b><br>> 19 204 hab. | <b>6 140 T</b><br>> 320 kg/hab                                                        | <b>1 415 T</b><br>> 74 kg/hab                                                    | <b>1 649 T</b><br>> 86 kg/hab                                                  |
| <b>2015</b><br>> 19204 hab.  | <b>6 168 T</b><br>> 325 kg/hab                                                        | <b>1 307 T</b><br>> 69 kg/hab                                                    | <b>1 539 T</b><br>> 81 kg/hab                                                  |

# DÉCHÈTERIES

En 2025, la CCVT achève le déploiement de la REP Bâtiment sur les déchèteries intercommunales. Cela se traduit par une prise en charge opérationnelle ou financière d'une partie des déchets de bâtiment par les éco-organismes. Cela devrait engendrer une économie de 350 000 € pour les années à venir.

## RÉPARTITION DE LA QUANTITÉ DE DECHETS PAR DÉCHÈTERIE (EN TONNES)

| TYPE DE DÉCHETS                     | THÔNES | ST-JEAN-DE-SIXT | DINGY-SAINT-CLAIR | MANIGOD | SERRAVAL | TOTAL      |
|-------------------------------------|--------|-----------------|-------------------|---------|----------|------------|
| Cadavres animaux                    | 13,7   | 7,5             | /                 | /       | /        | 21.2       |
| Déchets spécifiques                 | 23,2   | 7,1             | 2.4               | 1.6     | /        | 34.3       |
| Coquettes palettes                  | 33.3   | 147.6           | 34.9              | /       | /        | 215.8      |
| Cartons                             | 190.2  | 181.2           | 38.5              | 0.8     | /        | 410.8      |
| Encombrants                         | 6.8    | 13.4            | 3.9               | 56.5    | 74.3     | 154.9      |
| Métaux                              | 173.8  | 192.6           | 45.4              | 24.6    | 16.6     | 452.8      |
| Déchets verts                       | 313.7  | 278.2           | /                 | 55.1    | /        | 647.0      |
| Incinérables                        | 318.8  | 361.6           | 93.5              | /       | /        | 774.0      |
| Gravats                             | 430.6  | 384.0           | 99.5              | 47.0    | /        | 961.0      |
| Piles                               | 1.6    | 1.5             | 0.6               | 0.3     | /        | 4.0        |
| Prod.chimiques                      | 8.1    | 6.4             | 2.4               | 1.5     | /        | 18.3       |
| Articles sport et jardin            | 9.5    | 26.5            | /                 | /       | /        | 36.0       |
| Huile minérale                      | 7.9    | 6.0             | 2.6               | 0.9     | /        | 17.4       |
| Textiles                            | 42.7   | 33.0            | 5.7               | 3.1     | 0.7      | 85.3       |
| Plâtre, laine minérale, menuiseries | 125.3  | 96.2            | 3.7               | 6.3     | /        | 258.5      |
| Appareils électriques               | 127.4  | 95.5            | 21.8              | 12.1    | 1.4      | 258.0      |
| Mobilier et petits objets           | 110.3  | 125.6           | 29.5              | 15.9    | /        | 281.2      |
| Bois                                | 630.7  | 800.7           | 125.1             | 89.0    | /        | 1 645.5    |
| <b>TOTAL</b>                        |        |                 |                   |         |          | <b>6.3</b> |

# BIO DÉCHETS

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

SLOW

## COMPOSTAGE

Composter permet de réduire vos ordures ménagères, valoriser vos déchets alimentaires et apporter des nutriments à votre potager. Les composteurs vendus par la CCVT sont au prix de 20,40€ pour le modèle en plastique et de 57€ pour le modèle en bois



**31**

Composteurs individuels  
plastiques vendus

**14**

Composteurs individuels  
bois vendus

**1 site**

Avec 3 composteurs  
partagés installés

**13**

Composteurs publics  
(installés avant 2025)



## BROYAGE À DOMICILE

Dans une démarche écologique la CCVT propose gratuitement un service de broyage à domicile.

2 campagnes sont réalisées par an, au printemps et à l'automne. En 2025 elles ont eu lieu :

- Printemps : Du 25/02/2025 au 14/05/2025
- Automne : Du 16/09/2025 au 11/12/2025

Les habitants du territoire s'inscrivent sur le site ou par téléphone en précisant le volume du tas à broyer (entre 1 et 25m3). Le broyat est à garder et valoriser sur place (compostage, paillage).



**379**

Rendez-vous de broyage  
en 2025

**3500m<sup>3</sup>**

Volume broyé  
(déchets évités en déchetterie  
et valorisés au jardin)

**2**

Campagnes par an



## ANIMATIONS SCOLAIRES

L'ambassadrice du tri de la CCVT sensibilise les habitants à la réduction et au bon tri des déchets notamment dans les écoles du territoire. Toutes les classes du territoire peuvent en bénéficier.



**10**

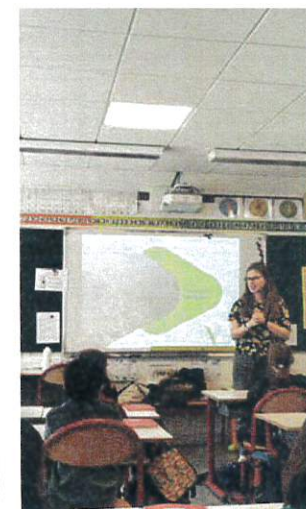
Écoles ont bénéficiées  
de ces animations

**8**

Communes concernées

**400**

Élèves sensibilisés



# PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le PCAET est un programme local stratégique et opérationnel de développement durable prenant en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie :

- Réduction des Gaz à Effets de Serre,
- Sobriété énergétique,
- Amélioration de la qualité de l'air,
- Développement des énergies renouvelables,
- Adaptation au changement climatique.

C'est une réponse opérationnelle à l'enjeu mondial de lutte contre le dérèglement climatique mais également à celui plus localisé d'adaptation du territoire à ses impacts.

Après avoir été arrêté le 15 avril 2025, le PCAET a été soumis pour avis en fin d'année aux institutions et au grand public, afin d'être définitivement approuvé le 3 mars 2026.

## ACTIONS 2025

Le PCAET couvre de nombreuses thématiques sur lesquelles la CCVT est déjà mobilisée : alimentation, mobilité, habitat, biodiversité, forêt, risques naturels, déchets... Cette stratégie vient renforcer cette dynamique et permet de travailler sur de nouveaux sujets comme l'énergie et la sensibilisation.



Ces actions sont soutenues financièrement par l'Etat au titre du Fonds vert – France Nation verte

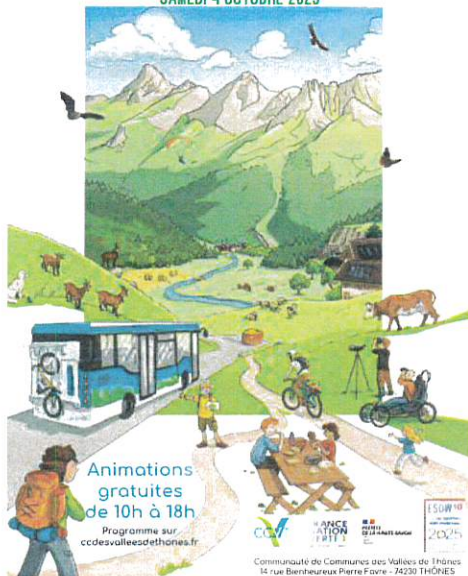
1. Distribution de kits d'équipements pour faire des économies d'eau et d'énergie



## 2. Nos Vallées en transition

Nombreuses animations de sensibilisation lors de la Semaine Européenne du Développement Durable, avec une journée phare dans les locaux de la CCVT le 4 octobre.

### NOS VALLÉES EN TRANSITION JOURNÉE DÉCOUVERTE À LA CCVT SAMEDI 4 OCTOBRE 2025



3. Lancement du Défi DECLICS, en décembre 2025 afin d'accompagner des foyers volontaires pour faire des économies d'eau et d'énergie



## AXE



Une offre de services adaptés aux besoins des habitant

## COHÉSION SOCIALE

6 712

Usagers accueillis à France Services



143

Enfants ont participé aux activités du RPE



29

Salariés accompagnés au chantier d'insertion



# FRANCE SERVICES

La France Services des Vallées de Thônes est un guichet unique de proximité permettant d'accéder à 12 grands opérateurs de Services Publics. Ses conseillers accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien, principalement en ligne, et délivrent une information de premier niveau pour faciliter l'accès aux droits.

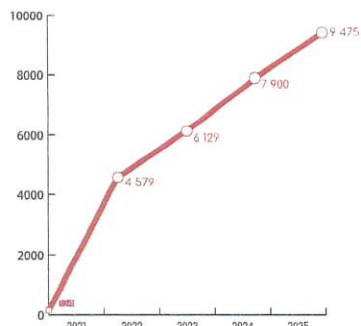
## LES OPÉRATEURS FRANCE SERVICES



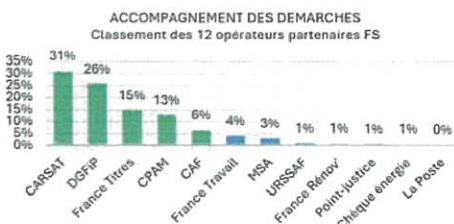
## L'ACTIVITÉ 2025



NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES PAR AN DEPUIS L'OUVERTURE DU SERVICE



ACCOMPAGNEMENT DES DEMARCHES CLASSEMENT DES 12 OPÉRATEURS PARTENAIRES FS



## LES USAGERS



## INCLUSION NUMÉRIQUE

La CCVT met à disposition un Espace public numérique doté de 4 postes informatiques, avec accès internet. En 2025, l'EPN a accueilli 520 usagers en libre accès (fréquentation x3).

### > L'OFFRE D'INCLUSION NUMÉRIQUE EN 2025 :

- Cafés du Numérique : 10 ateliers numériques en petit groupe
- Permanence d'une Conseillère numérique UDAF : chaque 1er mercredi du mois à partir de septembre
- Formation informatique : 1 session grands débutants / 6 séances de 2 h
- 1 conférence numérique

Conférence numérique - Octobre 2025



## PERMANENCES D'INTERVENANTS HORS BOUQUET FRANCE SERVICES

La CCVT met à disposition 3 bureaux équipés qui ont permis à 15 structures médico-sociales et de l'insertion socioprofessionnelle de réaliser 333 permanences d'accueil locales de leurs usagers en 2025

# RPE (RELAIS PETITE

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

SLOW

Le Relais Petite Enfance (RPE) est le guichet unique d'information Petite enfance du territoire de la CCVT. Il accueille, informe, accompagne et oriente : les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant, les parents-employeurs, les assistantes maternelles agréées et les candidates à l'agrément, ainsi que les assistantes parentales. C'est un service gratuit, co-financé par la CAF de la Haute-Savoie et la CCVT.

## LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

Le RPE dispose d'une salle d'activité dédiée à l'accueil des jeunes enfants dans laquelle il organise, chaque semaine, 3 matinées d'activités collectives avec les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent. Il organise aussi régulièrement ces activités hors-les-murs, dans divers lieux d'intérêt du territoire.

## LA FRÉQUENTATION



## L'OFFRE LOCALE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

- **Accueil individuel** : 41 assistantes maternelles agréées (dont 9 travaillant dans les 3 Maisons d'Assistants Maternels du territoire) proposent au total 161 places d'accueil.
- **Accueil collectif** : 9 crèches (7 crèches associatives et 2 crèches en gestion communale) dont 1 crèche familiale, qui proposent au total 198 places d'accueil.

## LE BUDGET



CAF : 31 080 € - REAAP : 1563 €

## L'ACTIVITÉ 2025

- **Activités adultes/enfants** : 98 animations avec les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent. > Dont 10 en sortie dans les bibliothèques et médiathèques locales et 18 dans divers lieux d'intérêt des communes du territoire.
- **Accompagnement professionnel des assistantes maternelles** :
  - 3 soirées thématiques (gestes et postures, maternité libre, l'enfant en situation de handicap)
  - 3 séances d'analyse des pratiques professionnelles
  - 1 formation « Sauveteur Secouriste du Travail »

## LES BAMBINERIES

1 matinée par semaine, le RPE accueille dans sa salle d'activités les Bambineries. Ce lieu d'accueil parents enfants (LAPE) est un espace de rencontre, d'écoute, d'échanges et de jeu libre, destiné aux parents accompagnés de leurs jeunes enfants



# CHANTIER D'INSERTION

Structure de l'insertion par l'activité économique, le chantier d'insertion Aravis Lac propose une activité salariée à des personnes éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. En combinant activité productive et accompagnement socio-professionnel renforcé, il vise le retour vers l'emploi durable ou la formation. Sur le territoire de la CCVT, il réalise une grande variété de travaux, principalement pour le compte des communes, de l'intercommunalité et de quelques associations locales.

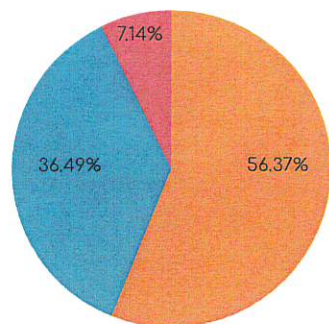
## LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Le Chantier d'insertion intervient dans les domaines suivants :

- Entretien et balisage des sentiers de randonnée
- Entretien des espaces naturels et bâtiments publics
- Travaux de second œuvre du bâtiment
- Service intercommunal de broyage des végétaux pour les particuliers
- Déneigement des points d'apport volontaire
- Nettoyage de locaux, manutentions

Nombre total d'heures de travail réalisées en 2025 : 22 821

> RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES SELON LES DONNEURS D'ORDRE :



Associations Communes CCVT

> LES RESSOURCES FINANCIÈRES

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| Chiffre d'affaires 2025       | 326 000 € |
| Subventions et cofinancements | 491 476 € |

## LES EFFECTIFS DU SERVICE

> UNE ÉQUIPE PERMANENTE COMPOSÉE DE :

- 1 Responsable de service et chargée d'accompagnement socio-professionnel
- 1 Responsable de coordination technique et encadrant de terrain
- 1 Encadrante de terrain et chargée d'accompagnement socio-professionnel
- 3 Encadrants de terrain

La gestion administrative est réalisée via les services ressources de la CCVT.

RÉPARTITION DES ETP :

|                                    |          |
|------------------------------------|----------|
| Gestion / administration           | 0.88 ETP |
| Accompagnement socio-professionnel | 0.95 ETP |
| Encadrement technique              | 4 ETP    |
| Total                              | 5.83 ETP |

> UNE ÉQUIPE DE SALARIÉS EN INSERTION ÉVOLUTIVE :

29 salariés accompagnés en 2025 (15 recrutements et 13 sorties), soit 13.1 ETP.

PROFIL DES SALARIÉS RECRUTÉS :



SITUATIONS :

|                                                              |         |
|--------------------------------------------------------------|---------|
| RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) | 17.25 % |
| Sortie de détention ou sous main de justice                  | 38 %    |
| Réfugiés BPI ou demandeur d'asile                            | 20.7 %  |
| ASE (Aide Sociale à l'Enfance)                               | 17.24 % |

80 % de sorties positives : accès à l'emploi, formation, poursuite du cursus d'insertion.

# CTG (CONVENTION GLOBALE)

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

La Convention Territoriale Globale (CTG) des Vallées de Thônes est un contrat partenarial conclu entre la CCVT et la CAF, coconstruit avec les communes et acteurs locaux. Elle structure une politique cohérente d'accueil petite enfance et enfance-jeunesse, de soutien aux familles et à la parentalité, d'animation de la vie sociale et d'accès aux droits, en adaptant les réponses aux besoins spécifiques du territoire.

## LE PLAN D'ACTION 2024-2028

Le territoire de la CCVT et ses acteurs locaux mettent en œuvre un plan d'action partagé qui s'articule autour de 3 axes principaux :

1. Adapter l'offre d'équipements et service petite enfance aux besoins évolutifs des familles
2. Établir et développer une stratégie de soutien à l'épanouissement sportif et culturel des enfants et jeunes du territoire
3. Favoriser l'intégration sociale des personnes dans leur environnement par une offre de services diversifiée et adaptée aux besoins de la population locale

Un 4ème axe, transversal, définit le rôle spécifique de la CCVT, chargée d'animer la mise en œuvre de cette CTG, visant à mobiliser les acteurs locaux et à installer une démarche de coopération territoriale dans le cadre de diverses instances (COPIL, COTECH, groupes de travail).

## LES ACTIONS 2025

Poursuite du déploiement du logiciel partagé petite enfance et enfance-jeunesse (site unique d'inscription et utilitaire de gestion des accueils); au total, 6 crèches, les assistantes maternelles agréées (via le RPE), 3 accueils de loisirs et 2 structures périscolaires utilisent le logiciel.

RÉUNIONS :

Réunions de comités techniques Petite Enfance (3) et Enfance-Jeunesse (2), réunissant les acteurs du territoire : échanges sur les enjeux, les besoins, les pistes d'actions communes.

SESSIONS DE SENSIBILISATION :

3 sessions de sensibilisation à la question de l'accueil des enfants porteurs d'un handicap, notamment d'un handicap dit « invisible » (troubles dys-, TDAH, TSA...), à destination des professionnels des accueils petite enfance (crèches et assistantes maternelles) et des accueils de loisirs.

DÉPLOIEMENT DES ACTIONS :

Déploiement des activités de la France services et du Chantier d'insertion apportent une contribution essentielle à la CTG.

AXE

08

RESSOURCES

59  
Agents



6  
Séances CST



20.2 M€  
Dépenses réelles  
de fonctionnement



24.4 M€  
Recettes réelles  
de fonctionnement



# RESSOURCES HUMAINES

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

SLOW



59 AGENTS

Et 16 salariés en insertion



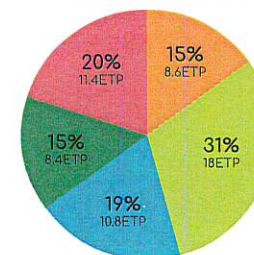
35 Femmes  
24 Hommes



41 Titulaires  
18 Contractuels

Catégorie A : 11 agents  
Catégorie B : 16 agents  
Catégorie C : 32 agents

% ETP PAR PÔLE



- Social
- Développement
- Aménagement
- Technique
- Ressources

## LES MOUVEMENTS 2025

### 13 ARRIVÉES :



- 8 sur emplois permanents,
- 1 sur emploi non permanent,
- 3 remplacements d'agents indisponible
- 1 apprenti

### 10 DÉPARTS :



- 3 départs en retraite
- 3 fins de contrat/de période d'essai
- 1 démission
- 1 mutation
- 1 radiation des cadres
- 1 licenciement

### 4 AVANCEMENTS DE GRADE



### 2 PROMOTION INTERNE

### DEMANDES DE MÉDAILLES



3 demandes de médaille d'honneur régionale, départementale et communale.



1 118

Bulletins de salaires traités  
(dont élus)

6.81%

Taux d'absentéisme

19.5 %

Fidélisation  
(turn-over)

540 jours

Nombre de jours  
de télétravail

## FORMATIONS

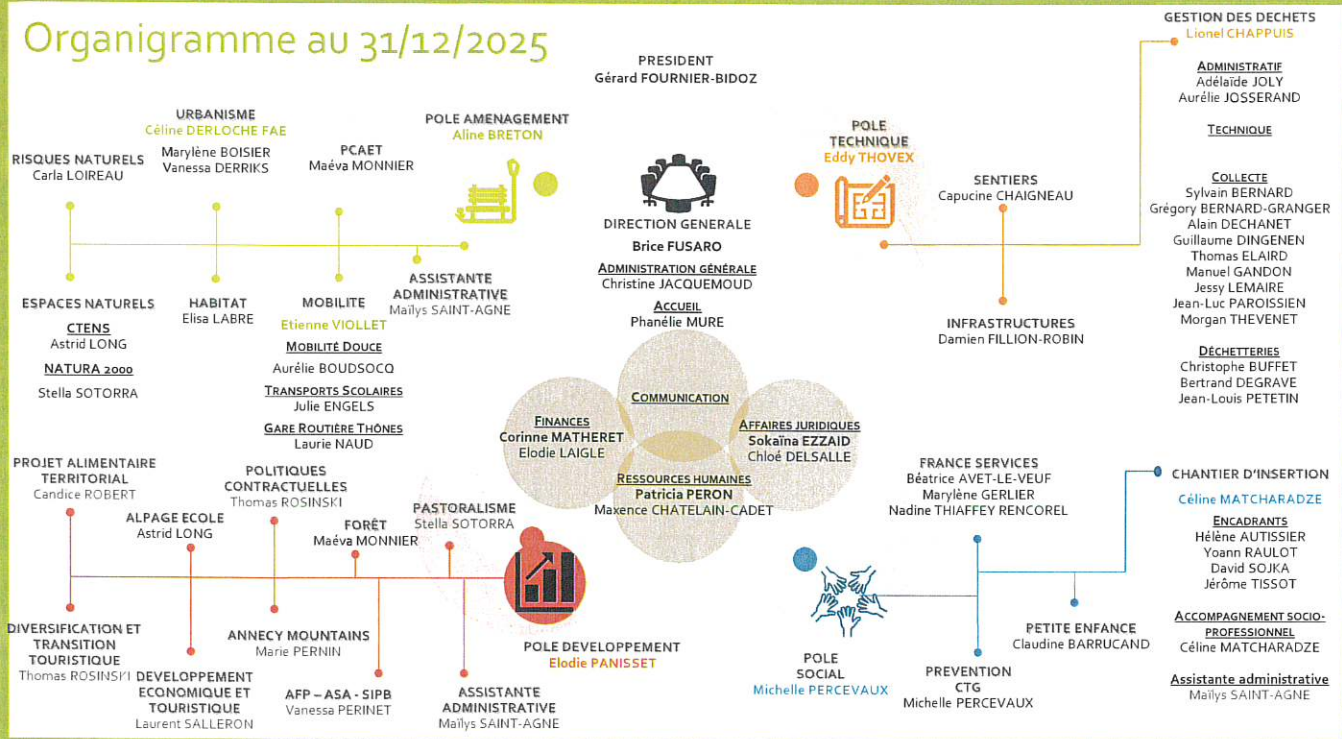
6 Formations mutualisées ont été organisées avec les communes du territoire sur différentes thématiques

- Montage, démontage et utilisation des échafaudages roulants
- Perfectionnement Excel
- Le pilotage de projet : l'organisation, la planification, l'animation
- PSC 1 - Premier Secours Citoyen (brevet de secourisme)
- Autorisation de conduite R482 Catégorie F
- Maîtrise des outils IA (avec les DGS du territoire)

210 jours de formation

- > Intégration : 12 jours
- > Hygiène et sécurité : 29 jours
- > De la carrière : 121 jours
- > Perfectionnement : 43 jours
- > Webinaire : 5 jours

# Organigramme au 31/12/2025



## COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Le Comité Social Territorial (CST) est une instance de dialogue social, issue de la fusion entre les Comités Techniques (CT) et les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). A la suite des élections du 8 décembre 2022, la collectivité dépendant du CST placé auprès du Centre de Gestion de la Haute-Savoie. En 2024, la CCVT a vu son nombre d'agents passer le cap des 50, ce qui a eu pour conséquence de créer cette instance en interne et d'organiser des élections en décembre 2024. Son installation a eu lieu le 15/10/2024.

### LES DOSSIERS TRAITÉS

> **APPROUVÉS**  
Proposition de mise en place d'un Plan d'administration  
Protection Sociale Complémentaire

> **NON APPROUVÉS**  
Proposition de mise en place d'un Forfait mobilités durables

> **ACTIONS RÉALISÉES**  
Présentation du plan de formation  
Présentation du Rapport Social Unique (RSU)  
Présentation du nouveau Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUEPR)

> **EN COURS**  
Visites des déchetteries - Extension, rénovation : Suivi du dossier  
Sécurisation des agents en situation d'accueil

6 SEANCES  
en 2025

Envoyé en préfecture le 22/09/2026  
Reçu en préfecture le 22/09/2026  
Publié le 23/09/2026  
ID : 074-217402809-20260916-CM06138-DE

5100

# COMMUNICATION



## LINKEDIN

**1 118**

Abonnés au 31/12/25 (+55%)

**64**

Publications (+19%)

### Publications avec le plus d'interactions :

- Participation "Sommet pour une montagne durable"
- Participation IGA
- Offres d'emplois
- Urgence agricole : DNC



## FACEBOOK

**2333**

Abonnés au 31/12/25 (+55%)

**100**

Publications (+19%)

### Publications les plus vues :

- Offres d'emploi
- Infos pratiques : transports (gare routière, routes barrées), sentiers



## PRESSE ET PRINT

**10**

Communiqués de presse envoyés

**2**

Parutions du journal intercommunal

## SITE INTERNET

La refonte du site internet a été engagée grâce à la signature d'un marché public.

Le travail d'ergonomie et de contenu s'étalera jusqu'en 2026 pour une mise en ligne dans l'année.

## ÉQUIPE

L'équipe a été renouvelée et cela s'est traduit par le recrutement d'une responsable communication qui rejoindra la CCVT en 2026.

# ACTIVITÉS JURIDIQUES

Envoyé en préfecture le 22/09/2026  
Reçu en préfecture le 22/09/2026  
Publié le 23/09/2026  
ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

## > CRÉATION D'UNE CENTRALE D'ACHAT

## > 10 CONSULTATIONS POUR LES COMMUNES

(écriture du DCE, modèle de CCTP, assistance dans l'écriture de protocole d'accord transactionnel, questions sur la partie relative à l'exécution des marchés publics, réception des travaux, mise en demeure ...)

## > 4 GROUPEMENTS DE COMMANDES EN COURS, coordonnées par la CCVT

## > 20 PROCÉDURES EN COURS POUR LE COMPTE DE LA CCVT

## > BASE DOCUMENTAIRE VIVIFIÉE

## > ENVIRON 8 MILLIONS D'EUROS DE NOTIFIÉS

# FINANCES

Le budget de la Communauté de Communes se compose d'un budget principal et de deux budgets annexes : déchets et mobilité.

## CHIFFRES CLÉS

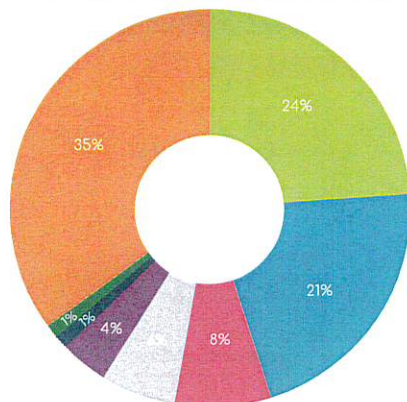
**DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT**  
20.2 M€  
Après retraitements

**RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT**  
24.4 M€  
Après retraitements

**DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT**  
3.5 M€  
Après retraitements

**DÉLAI MOYEN DE PAIEMENT**  
16 jours

### DÉPENSES RÉELLES CONSOLIDÉES 2025 (Fonctionnement + investissement), après retraitements



|                                                            |            |
|------------------------------------------------------------|------------|
| Transition écologique et énergétique                       | 5 575 034€ |
| Mobilité                                                   | 4 932 800€ |
| Administration générale (dont reversement de la fiscalité) | 8 320 476€ |
| Cohésion sociale                                           | 1 953 481€ |
| Tourisme                                                   | 1 356 533€ |
| Économie                                                   | 914 389€   |
| Patrimoines naturels et culturels                          | 349 495€   |
| Aménagement                                                | 301 302€   |

### DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

|                                                        |     |
|--------------------------------------------------------|-----|
| Charges à caractère général                            | 41% |
| Atténuation de produit et reversement de fiscalité     | 31% |
| Charges du personnel                                   | 18% |
| Charges de gestion courante (dont GEMAPI, subventions) | 9%  |
| Charges financières                                    | 1%  |
| Charges exceptionnelles                                | 0%  |
| Provisions pour risques et créances douteuses          | 0%  |

### RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

|                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------|-----|
| Impôts et taxes                                           | 45% |
| Dotations, participations et subventions                  | 29% |
| Produits du service Déchets                               | 21% |
| Autres produits du budget principal                       | 5%  |
| Produits du service mobilité                              | 0%  |
| Reprise sur provisions pour risques et créances douteuses | 0%  |

#### A RETENIR

Des investissements structurants pour le territoire et la transition écologique

Une gestion rigoureuse et des délais de paiement maîtrisés

Excédent Brut de Fonctionnement en adéquation avec le Plan Pluriannuel d'investissement (PPI).

# FINANCES

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

SLOW

## DÉPENSES PAR AXE STRATÉGIQUE

Total des dépenses réelles d'investissement et de fonctionnement (hors reversement de la fiscalité) : 17 377 214 €

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE**  
5 575 034 € 32%

Dont :  
• Déchets ménagers : 4 993 000 €  
• Contrats de bassin : 341 000 €

**MOBILITÉ**  
4 932 800 € 28%

Dont :  
• Navettes aravis Bus : 2 520 000 €  
• Transports scolaires : 1 316 000 €  
• Construction gare routière : 616 000 €

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**  
1 994 180 € 12%

**COHÉSION SOCIALE**  
1 953 481 € 11%

Dont :  
• Chantier d'insertion : 807 000 €  
• Subventions aux associations : 741 000 € (hors tourisme, agriculture, économie et habitat)  
• Espace France Services : 161 000 €

**TOURISME**  
1 356 533 € 8%

Dont :  
• Aménagement Plaine du Fier et sentiers : 531 000 €  
• Office de Tourisme Intercommunal : 381 000 €  
• Annecy Mountains : 364 000 €

**ÉCONOMIE**  
914 389 € 5%

Dont :  
• Zones économiques : 648 000 €

**AMÉNAGEMENT**  
301 302 € 2%

Dont :  
• Programme Local de l'Habitat : 170 000 €  
• Schéma de Cohérence Territoriale : 130 000 €

**PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS**  
349 495 € 2%

Dont :  
• Espaces naturels, Natura 2000, Forêt : 213 000 €  
• Alpage École : 128 000 €

# FINANCES

La hausse de la fiscalité des ménages en 2023 (+86%), 2024 (+20%) et 2025 (+5%) a permis de rétablir les équilibres financiers et de retrouver un Excédent Brut de Fonctionnement (EBF : différence entre produits et charges de gestion) en adéquation avec la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) de la collectivité.

## ACTIVITÉS DU SERVICE COMPTABILITÉ

Le service finances et comptabilité, composé de 1,8 ETP, assure la préparation et le suivi comptable de l'ensemble des budgets de la CCVT.

**15,98 j**  
Délais de paiement

**9 128**  
Lignes de mandats (factures)

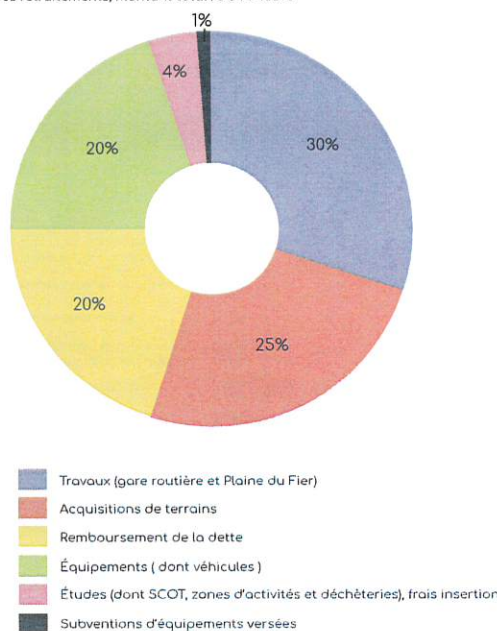
**1 735**  
Lignes de titres émises (recettes)

## FISCALITÉ

| TAXES                                                   | TAUX 2025 |
|---------------------------------------------------------|-----------|
| Taxe foncière bâti (TFB)                                | 3.15 %    |
| Taxe foncière non bâti (TFNB)                           | 13.62 %   |
| Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) | 4.46 %    |
| Cotisation foncière des Entreprises (CFE)               | 26.61 %   |

## DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Après retraitements, montant total : 3 544 483 €



## TARIFS TTC 2025ZZ GRAND PUBLIC

| DÉCHETS                                            |         | MOBILITÉ                                    |       | TRANSPORTS SCOLAIRE<br>(Année 2025-2026)                    |       |
|----------------------------------------------------|---------|---------------------------------------------|-------|-------------------------------------------------------------|-------|
| Redevance déchets                                  | 180 €   | Location de vélos (au mois)                 | 70 €  | Carte d'abonnement Collégiens / Lycéens (Ayants-droits)     | 120 € |
| Composteur bois                                    | 57 €    | Location de vélos (au trimestre)            | 100 € | Carte d'abonnement Collégiens / Lycéens (Non ayants-droits) | 120 € |
| Composteur PVC                                     | 20.40 € | Pénalité/jour de retard                     | 7 €   | Majoration                                                  | 30 €  |
| Composteur partagé (bac bois)                      | 33 €    | Location local sécurisé vélo (à la journée) | 1 €   | Duplicata                                                   | 15 €  |
| Composteur partagé (bac bois + fourche + aérateur) | 99 €    | Location local sécurisé vélo (au mois)      | 10 €  |                                                             |       |
| Composteur partagé (bioseau)                       | 3.60 €  |                                             |       |                                                             |       |

# SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2025

Les subventions versées aux associations représentent un montant total de 680 582 € pour l'année 2025.

## JEUNESSE ET SPORT

198 017 €

|                                                           |          |
|-----------------------------------------------------------|----------|
| Aikikai de Thônes                                         | 240 €    |
| Alex Echecs                                               | 1 020 €  |
| Aravis HAL-FA Haltérophilie Force athlétique              | 300 €    |
| Aravis Natation                                           | 1 620 €  |
| Aravis Ski Compétition                                    | 450 €    |
| Archers de la Vallée de Thônes                            | 900 €    |
| Association Sportive Féminine de Thônes dite Club féminin | 1 920 €  |
| Centre d'animation du Bouchet-Serraval                    | 950 €    |
| Centre Equestre de Thônes                                 | 6 240 €  |
| Club Alpin Français (CAF) des Aravis                      | 6 375 €  |
| Club des Sports de La Clusaz                              | 16 890 € |
| Club des Sports de Manigod                                | 3 075 €  |
| Club des Sports des Villards-sur-Thônes                   | 2 880 €  |
| DAA Découvrir Analyser Agir Aravis                        | 1 550 €  |
| Détection Ski Alpin de Thônes                             | 2 025 €  |
| Escrime Aravis                                            | 2 280 €  |
| Football Club de Thônes                                   | 10 260 € |
| Football Club des Aravis                                  | 7 260 €  |
| Football Club Dingy Saint Clair                           | 1 740 €  |
| Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes :               |          |
| • Frais de fonctionnement                                 | 41 580 € |
| • Convention Territoriale Globale                         | 13 500 € |
| • Poste jeunesse                                          | 7 000 €  |
| • Espace de vie social – Tribu des Aravis                 | 5 000 €  |
| Foyer de Ski de Fond du Grand-Bornand                     | 2 655 €  |
| Foyer du Parmelan                                         | 4 500 €  |
| Golf Club des Aravis                                      | 1 575 €  |
| Gym Thônes Vallée                                         | 9 000 €  |
| Judo Club des Aravis Omnisports                           | 3 000 €  |
| Rugby Club Thônes Aravis                                  | 4 320 €  |
| Ski Club de Thônes                                        | 2 520 €  |
| Ski Club du Grand-Bornand                                 | 8 475 €  |

|                                     |         |
|-------------------------------------|---------|
| Ski Club Saint-Jeandin              | 2 835 € |
| Société de Pêche de Thônes - Aravis | 1 080 € |
| Tennis Club de Thônes               | 5 370 € |
| Tennis Club Saint-Jean-de-Sixt      | 2 610 € |
| Thônes Aravis Volley-Ball           | 967 €   |
| Thônes Basket                       | 9 120 € |
| Thônes Handball                     | 3 000 € |
| Thônes Natation                     | 1 935 € |

#### ÉCOLES DE MUSIQUE

348 566 €

|                                                                                         |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Centre de Pratique Musicale de Thônes - Frais de fonctionnement                         | 130 900 € |
| Centre de Pratique Musicale de Thônes :                                                 |           |
| • Interventions en milieu scolaire hors Orchestre à l'école                             | 68 980 €  |
| • Projet de bassin 3 spectacles avec Grand Orchestre Junior                             | 1 000 €   |
| Ecole de Musique des Aravis - Frais de fonctionnement                                   | 129 800 € |
| Ecole de Musique des Aravis - Interventions en milieu scolaire hors Orchestre à l'école | 17 886 €  |

#### MOBILITÉ

4 000 €

|          |         |
|----------|---------|
| Vélopito | 4 000 € |
|----------|---------|

#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

6 000 €

|                                                   |         |
|---------------------------------------------------|---------|
| Association des Producteurs Fermiers de Chevroton | 3 000 € |
| Union des Producteurs de Reblochon Fermier (UPRF) | 3 000 € |

#### AGRICULTURE

21 500 €

|                                                                         |          |
|-------------------------------------------------------------------------|----------|
| AFTAlp (dans le cadre de la dermatose nodulaire contagieuse des bovins) | 15 000 € |
| CUMA Journée démonstration matériels                                    | 1 000 €  |
| Service de remplacement de Thônes                                       | 5 500 €  |

#### CULTURE ET PATRIMOINE

13 200 €

|                                                                         |         |
|-------------------------------------------------------------------------|---------|
| Association des Vergers de la Vallée de Thônes                          | 5 000 € |
| Conciliateurs de justice Cour d'appel de Chambéry                       | 500 €   |
| Foyer d'Animation et de Loisirs Thônes - Rencontre Film des Résistances | 6 000 € |
| Généaravis                                                              | 600 €   |
| Le Paret de Manigod                                                     | 500 €   |
| Université Populaire du Pays de Thônes et Aravis                        | 600 €   |

#### SOLIDARITÉ

|                                                                       |          |
|-----------------------------------------------------------------------|----------|
| ADMR Haute Vallée du Borne et Aravis                                  | 10 000 € |
| ADMR des Vallées de Thônes                                            | 13 700 € |
| SSIAD ADMR Tournette Aravis                                           | 5 000 €  |
| Banque Alimentaire de Haute-Savoie                                    | 2 880 €  |
| Espace Familles " Grand pas petit pas" - Projet Bambineries           | 2 600 €  |
| LIVE Loisirs Identiques Vacances Ensemble                             | 1 500 €  |
| Maitres chiens avalanches Aravis                                      | 1 200 €  |
| Mission Locale Jeune Bassin Annécien (MLJBA)                          | 9 750 €  |
| Opération Nez Rouge (ONR 74)                                          | 500 €    |
| Protection civile pour sinistrés de Mayotte                           | 19 000 € |
| Secours en montagne Tournette - Aravis                                | 2 700 €  |
| Secours populaire :                                                   |          |
| • Aide en faveur des ressortissants ukrainiens hébergés à la Présente | 9 000 €  |
| • Aide à l'acquisition d'un véhicule frigorifique                     | 6 869 €  |
| • Comité de Thônes - Frais de fonctionnement                          | 3 000 €  |
| Une vieillesse en Or                                                  | 1 600 €  |

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

SLO

# NOS PARTENAIRES



# REMERCIEMENTS PARTENAIRES

Envoyé en préfecture le 22/09/2026  
Reçu en préfecture le 22/09/2026  
Publié le 23/09/2026  
ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

Les élus et les équipes de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes remercient leurs partenaires :

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- ASDER
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
- Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie (EPF 74)
- Fédération Nationale des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) SAFER Auvergne-Rhône-Alpes
- La Foncière de l'EPF 74
- Pôle Alpin des Risques Naturels (PARN)
- SOLIHA
- Syndicat Intercommunal du Plateau de Beauregard (SIPB)

## PATRIMOINE, SPORTS ET CULTURE

- Ecomusée du Bois et de la Forêt

## SOCIAL

- Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Savoie
- Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)
- Les acteurs locaux de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la famille et de la solidarité

## TRANSPORTS

- Agence Ecomobilité
- Alpbus
- Altitude Cycles
- Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux de transport public (AGIR)
- Régie des Transports de l'Ain
- Savoie Mont-Blanc
- Vélopto

## NUMÉRIQUE

- Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE)

## ÉCONOMIE, EMPLOI, INSERTION

- Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes (AFTAIP)
- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
- Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI)
- Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA)
- Comité agricole du Pays de Thônes
- Direction Départementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDEETS)
- France Travail
- Initiative Grand Anancy (IGA)
- Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA)
- Offices de tourisme
- Pôle d'Excellence Bois
- Réseau France Active
- Société d'Economie Alpestre 74 (SEA 74)
- Syndicat du Chevroton
- Syndicat Interprofessionnel du Reblochon fermier (SIR)
- Union des Producteurs de Reblochon Fermier (UPRF)

## FORMATION

- Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG)
- Centre de Formation des Métiers de la Montagne (CFMM)
- Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)
- Ecole Nationale des Industries du Lait et des Viandes (ENILV) de La Roche-sur-Foron
- Lycée Professionnel Agricole de Contamine-sur-Arve
- Maison Familiale Rurale (MFR) de l'Arclosan
- Maison Familiale Rurale (MFR) du Villaret
- ISETA de Poisy



## INSTITUTIONS

- Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Alpes
- Communauté de Communes Cluses Arve & Montagnes
- Communauté de Communes de Fier & Usse
- Communauté de Communes des Pays du Mont-Blanc
- Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
- Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy
- Département de la Haute-Savoie
- Direction Départementale des Territoires
- EPCI du bassin annécien
- Le Grand-Annecy
- Mairie d'Alex
- Mairie de Dingy-Saint-Clair
- Mairie de La Clusaz
- Mairie de Manigod
- Mairie de Saint-Jean-de-Sixt
- Mairie de Serraval
- Mairie de Thônes
- Mairie des Clefs
- Mairie des Villards-sur-Thônes
- Mairie du Bouchet-Mont-Charvin
- Mairie du Grand-Bornand
- Mairies de La Balme-de-Thuy
- Rumilly Terre de Savoie
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Région Sud
- Service de l'État du Département de la Haute-Savoie
- Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis (SIMA)
- Union européenne

## ENVIRONNEMENT

- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- Association Syl'ACCTE
- ASTERS - Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie
- Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)
- Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie
- GEMAPI
- Office National des Forêts (ONF)
- Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy (SILA)
- Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et ses affluents (SM3A)
- Syndicat Mixte des Glières (SMG)
- Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly (SMBVA)

Envoyé en préfecture le 22/09/2026

Reçu en préfecture le 22/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 074-217402809-20260916-CM26138-DE

S'LOW

Alex  
Dingy-Saint-Clair  
La Balme-de-Thuy  
Le Bouchet-Mont-Charvin  
Les Clefs  
La Clusaz  
Le Grand-Bornand  
Les Villards-sur-Thônes  
Manigod  
Saint-Jean-de-Sixt  
Serraval  
Thônes



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025